

ARCHI
TECTURE
DU
PAYSAGE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PROMOTION 2022	7
IDENTIFIER 1 (Q1)	9
IDENTIFIER 2 (Q2)	21
COHABITER 1 (Q3)	33
COHABITER 2 (Q4)	45
ÉCOSYSTÉMER (Q5)	53
PAYSAGER 1 (Q7)	61
PAYSAGER 2 (Q8)	73
PROJET DE FIN D'ÉTUDES (Q10)	85
TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES	97

Au croisement de l'art, de l'architecture, des sciences de la terre et du vivant, la formation d'Architecte Paysagiste prépare à penser le paysage et apprend notamment à comprendre, à concevoir, à planifier et à gérer les environnements urbains et ruraux dans un souci de développement durable et de bien-être des populations.

Les études de bachelier et de master d'Architecte Paysagiste sont organisées en collaboration entre la Faculté d'Architecture La Cambre Horta, Gembloux Agro-Bio Tech et la heCh Gembloux. Ces institutions sont les seules en Belgique à proposer une formation universitaire Bachelier-Master en Architecture du paysage. Cette collaboration unique offre une réelle formation pluridisciplinaire, associée à l'expertise, au savoir-faire et à la renommée internationale de ces trois institutions.

Cette année, le premier Yearbook met en avant la pédagogie du projet qui occupe une place centrale dans la formation. Le projet de paysage porte sur une mise en situation réelle ou simulée qui contribue à donner du sens aux apprentissages et favorise le développement de compétences. La figure de l'atelier de projet offre une pédagogie active et différenciée privilégiant une démarche inductive, dans laquelle l'étudiant·e s'engage comme acteur·trice de sa propre formation.

Le Yearbook témoigne de la diversité des sujets, des méthodologies et des postures abordées dans la formation autour d'ambitions partagées. Vous découvrirez notamment comment le projet en bachelier vise à acquérir des réflexes paysagistes de lecture d'un territoire. Différentes échelles de paysages sont abordées au travers de démarches plurielles, la première année aborde le sol et le vivant, la deuxième année porte sur la culture de l'espace public, la troisième année sur l'introduction à la pensée systémique. Au terme de ce premier cycle,

l'étudiant·e a la capacité de conceptualiser et de spatialiser des propositions paysagères qui reposent sur une lecture plurielle du paysage. En Master, l'étudiant·e apprend à faire la synthèse, par le projet, des notions abordées en Bachelier et à croiser les dimensions temporelles, spatiales, culturelles, scientifiques et sociétales. L'étudiant·e démontre sa capacité à définir et à développer des analyses qui le·la mèneront à construire des projets de paysage pertinents. L'aboutissement de la formation porte sur la réalisation d'un projet de fin d'études (PFE) et un travail de fin d'études (TFE). L'étudiant·e prend conscience et évalue les impacts des actions humaines sur le paysage et y précise sa propre contribution d'auteur·trice de projet à la société.

Le·la paysagiste d'aujourd'hui doit s'inscrire dans les mutations et les grands enjeux de nos sociétés actuelles en s'appuyant entre autres sur une bonne connaissance des contextes culturels, historiques et humains. Ce Yearbook témoigne de la diversité des enjeux qui mobiliseront la prochaine génération d'architectes paysagistes. Il met à l'honneur la richesse et le rôle joué par cette formation — unique en Belgique et reconnue par IFLA Europe — qui contribue au renouvellement d'une discipline incontournable pour penser et créer nos futurs paysages.

Thierry Kandjee

Mini Chaire Paysage

Julie Martineau

Coordination Commission Projet de Paysage

Pierre
BUCHWALDER

ÉLISE
CANDRY

Alice
CHANU

Alexis
DEMAITER

Timothée
DESCAMPS

Martin
DRILLON

Mélanie
GEORGES

Gauthier
GÉRARDY

Isadora
GRUMIAUX

Adrien
GRYSPEERT

Gaël
KERDRANVAT

Florent
KOUASSI

Romain
LE CALVEZ

Maxime
MASSIEL

Ancelin
NEUVILLE

Adrian
PALMA FREESE

Thibaut
RANDOUX

Corentin
VAN PEVENAEYGE

IDENTIFIER 1 (Q1)

Corps & relief

COORDINATRICE

Christine Sommeillier

INTERVENANT·E·S

Carine Jacques

Anne Marie Sauvat

Christine Sommeillier

Valérie Vanvynck

À l'heure du réchauffement climatique, les fondamentaux et la pratique des architectes paysagistes se sont enrichis des aspects environnementaux attachés aux milieux vivants qui constituent la base de l'expression du paysage.

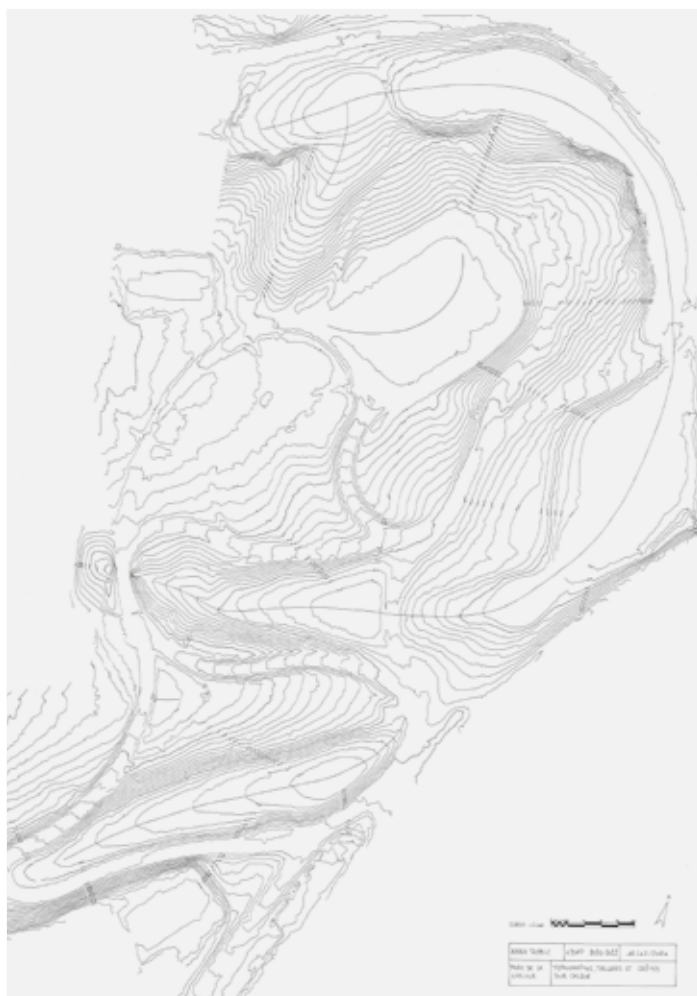
Le·la paysagiste d'aujourd'hui doit s'inscrire dans les mutations et les grands enjeux de nos sociétés actuelles en s'appuyant sur une bonne connaissance des contextes culturels, historiques et humains.

L'atelier de Bac 1 s'attache à transmettre une méthodologie qui permettra à l'étudiant·e de concilier dans son approche un équilibre entre les dynamiques naturelles, enjeux du XXI^e siècle, et les artifices nécessaires aux développements de nos sociétés.

Les fils conducteurs de l'atelier du Q1 sont : la perception, l'espace-temps-échelle, la mesure de corps. Il est développé, au cours du quadrimestre, trois exercices / projets dont les objectifs pédagogiques sont les suivants : développer une meilleure compréhension de l'Espace / Temps / Échelles ; amener les étudiant·e·s à prendre conscience de leur corps et de sa relation à l'espace ; encourager et démontrer l'efficacité de l'appréhension de l'espace par le corps ; mettre en avant le dessin comme outil de perception d'un espace ; apprendre à lire et à comprendre les composantes d'un paysage : le socle (topographie et hydrographie) les grandes structures végétales, l'expression des activités humaines qui le façonnent, le patrimoine des parcs et jardins en ville.

Le·la paysagiste d'aujourd'hui doit s'inscrire dans les mutations et les grands enjeux de nos sociétés actuelles en s'appuyant sur une bonne connaissance des contextes culturels, historiques et humains.

Le premier exercice vise à amener les étudiant·e·s à prendre conscience de la DUALITÉ entre le factuel / objectif et le ressenti / subjectif et porte sur l'élaboration d'un carnet de vocabulaire des voiries urbaines. Il a été demandé aux étudiant·e·s : d'identifier à l'intérieur d'un périmètre d'étude donné, en l'occurrence les étangs d'Ixelles, sept types de voies de circulations : un boulevard, une avenue, une chaussée, une rue, une impasse, une allée et un sentier ; d'effectuer un relevé de chaque espace de circulation ; sur base du livre *Espèces d'espaces* de Georges Pérec, de confronter de manière sensible ces espaces de circulation et leurs représentations mentales.

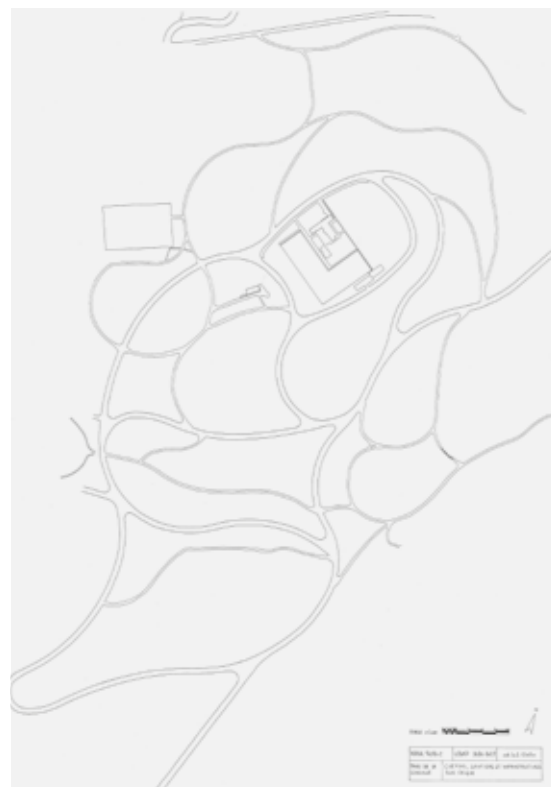


[01]

[02]



[03]

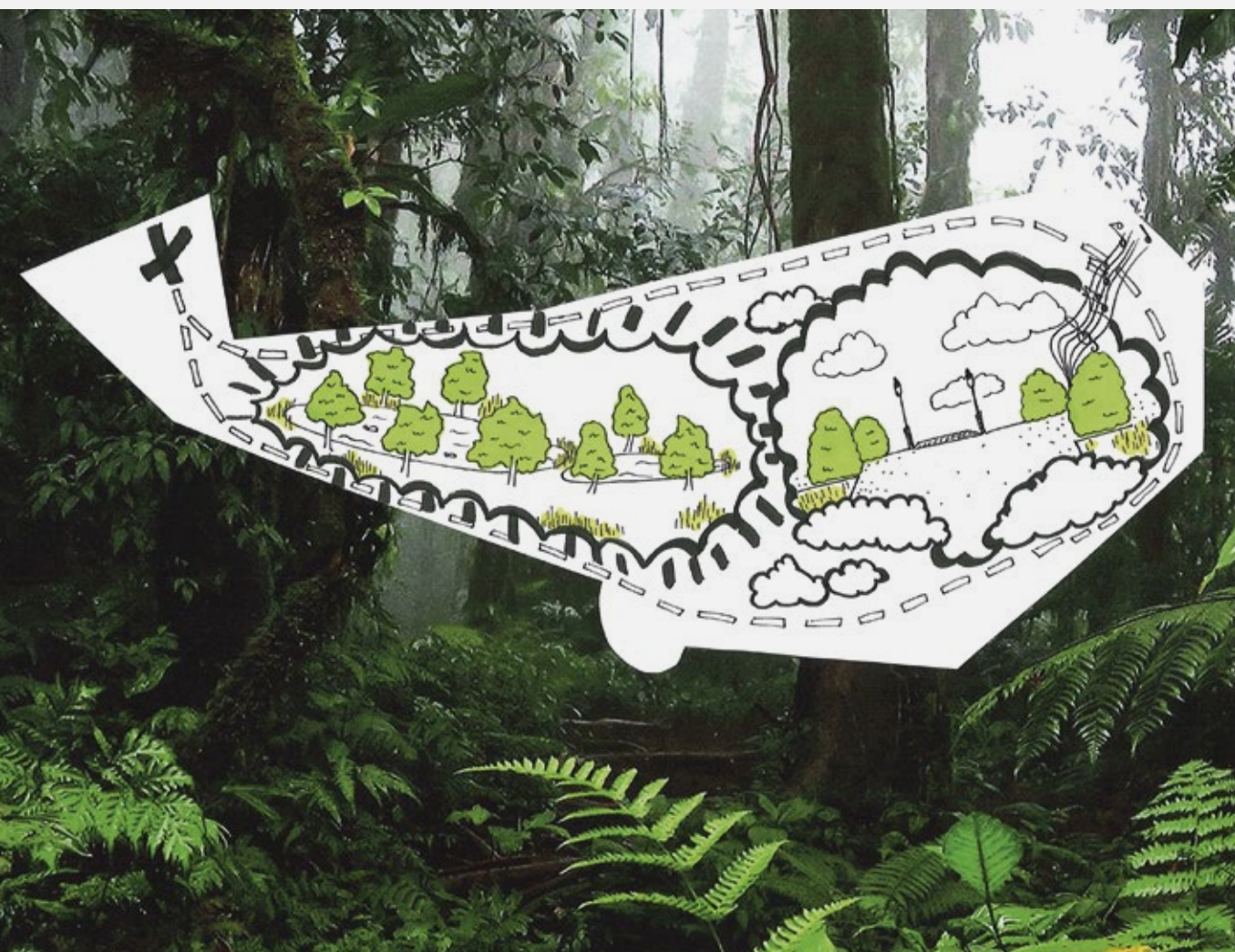
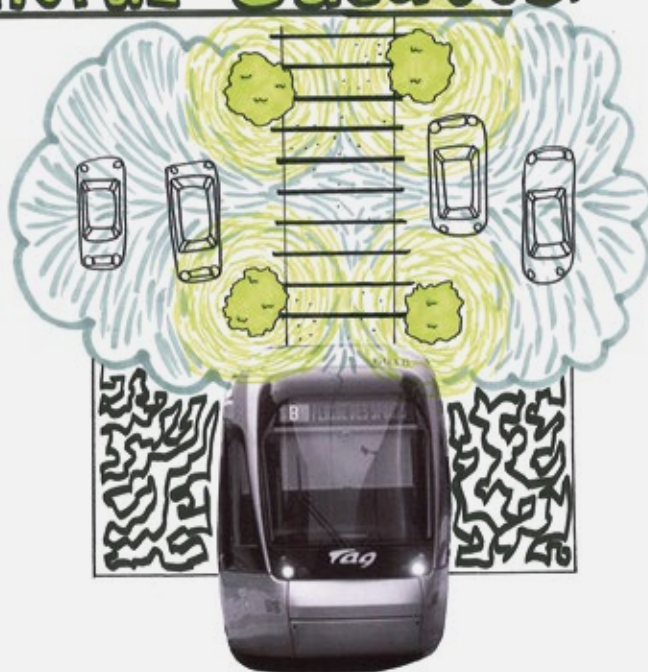
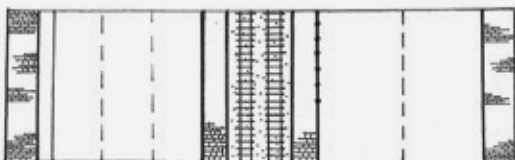


[01] Parc de la Woluwe, topographie (Anna Robic)

[02] Parc de la Woluwe, masses arborées,
plans d'eau et perspectives (Anna Robic)

[03] Parc de la Woluwe, chemins (Anna Robic)

Boulevard Général Jacques.



Élisabeth Cerfont

Les chants des oiseaux comme seul son

ATELIER

IDENTIFIER 1 (Q1)

Corps & relief

INTERVENANT·E·S

Carine Jacques

Anne Marie Sauvat

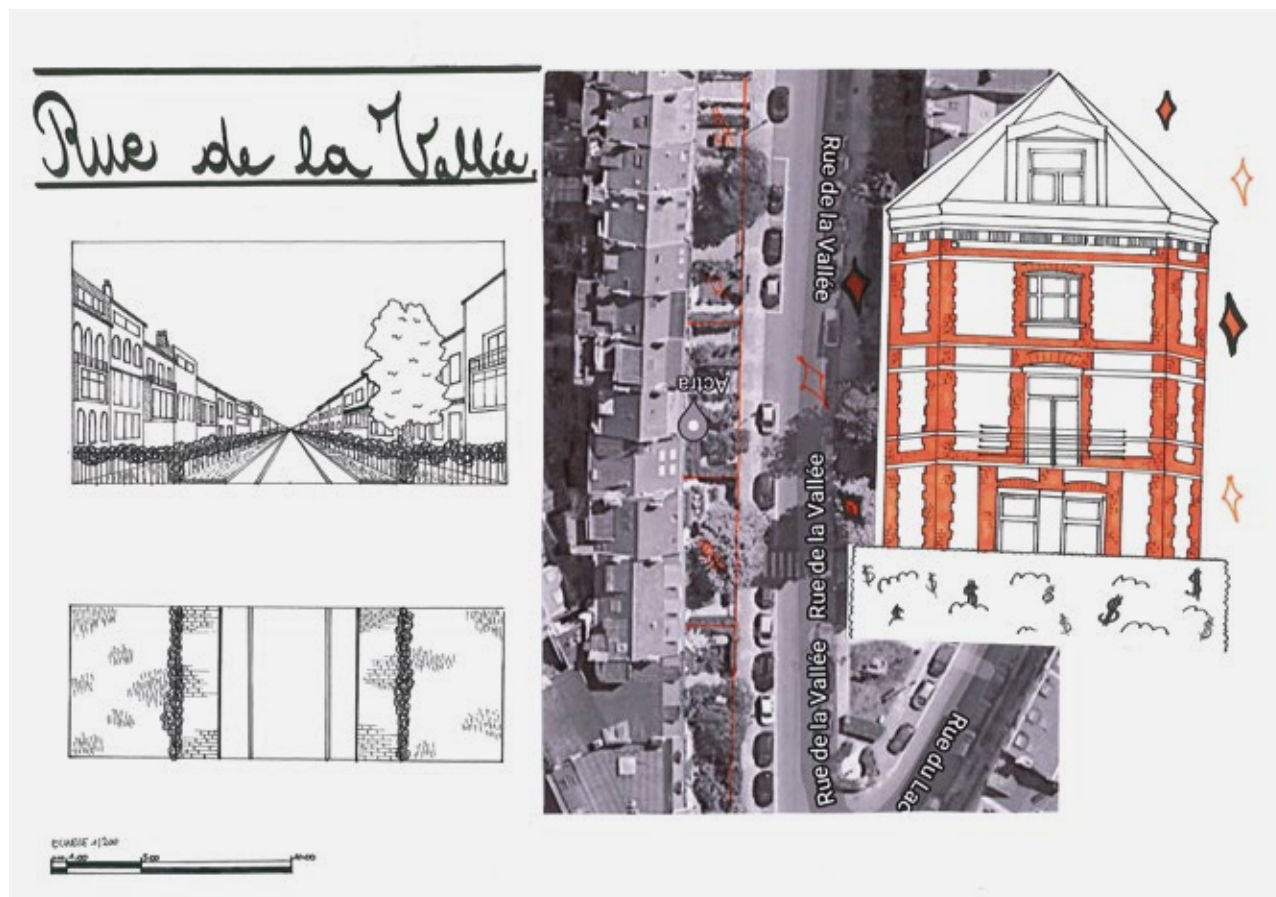
Christine Sommeillier

Valérie Vanvynck

Ce premier projet avait pour but de nous faire comprendre les différents types de rues, chaussées... Ainsi que d'explorer les différentes échelles d'une ville. Je n'avais jamais été à Flagey auparavant, mon ressenti de ce quartier a donc été facile à créer. Tout d'abord, je me suis sentie perdue dans la jungle vaste et l'immensité qu'est Bruxelles. Explorer ce quartier m'a aidé à prendre des repères dans cette ville et trouver des liens dans ce périmètre pour m'y retrouver. Faire le tour de ce périmètre me semblait être une carte aux trésors avec comme centre la faculté d'architecture La Cambre Horta où nous suivons des cours.

J'aime la nature, et me balader des étangs d'Ixelles aux jardins de l'Abbaye de la Cambre était un lien parfait pour moi alors que nous étions en ville. Mon ressenti était qu'être dans les jardins de l'Abbaye de la Cambre et autour des étangs était pour moi comme être dans une bulle, un moment de calme dans ce bruit qu'est la ville. Les chants des oiseaux comme seul son.

[01]



[00] relevés et ressenti : Boulevard Général Jacques /
ressenti général

[01] relevés : rue de la Vallée

[02] relevés et ressenti : avenue du Général de Gaulle

[03] relevés et ressenti : Chaussée de Boondael

AVENUE Général DE Gaulle.



ÉLÈVE AT200
0 5m 10m



[02]

[03]

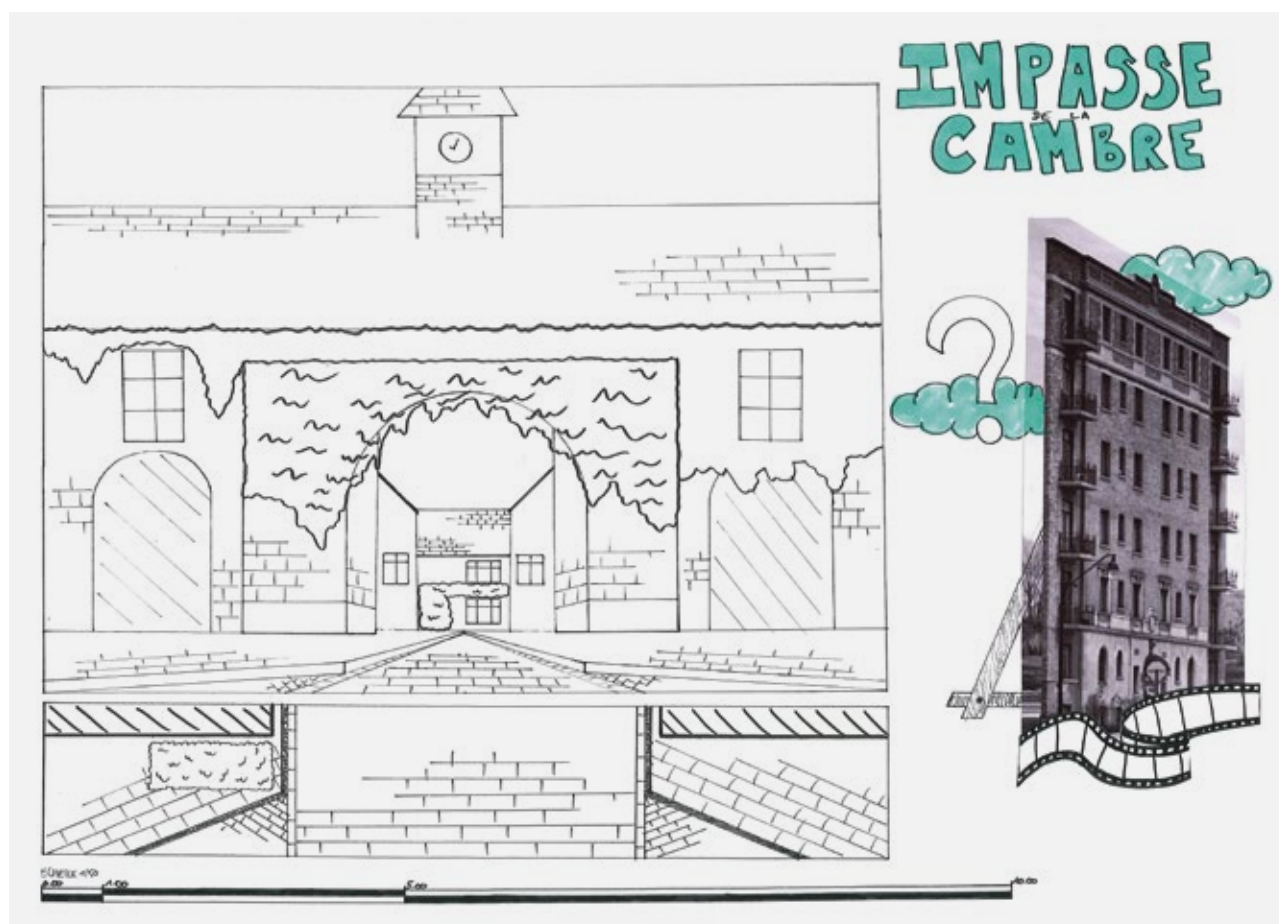


ÉLÈVE 400
0 5m 10m

CHAUSSÉE DE
Boondael ...

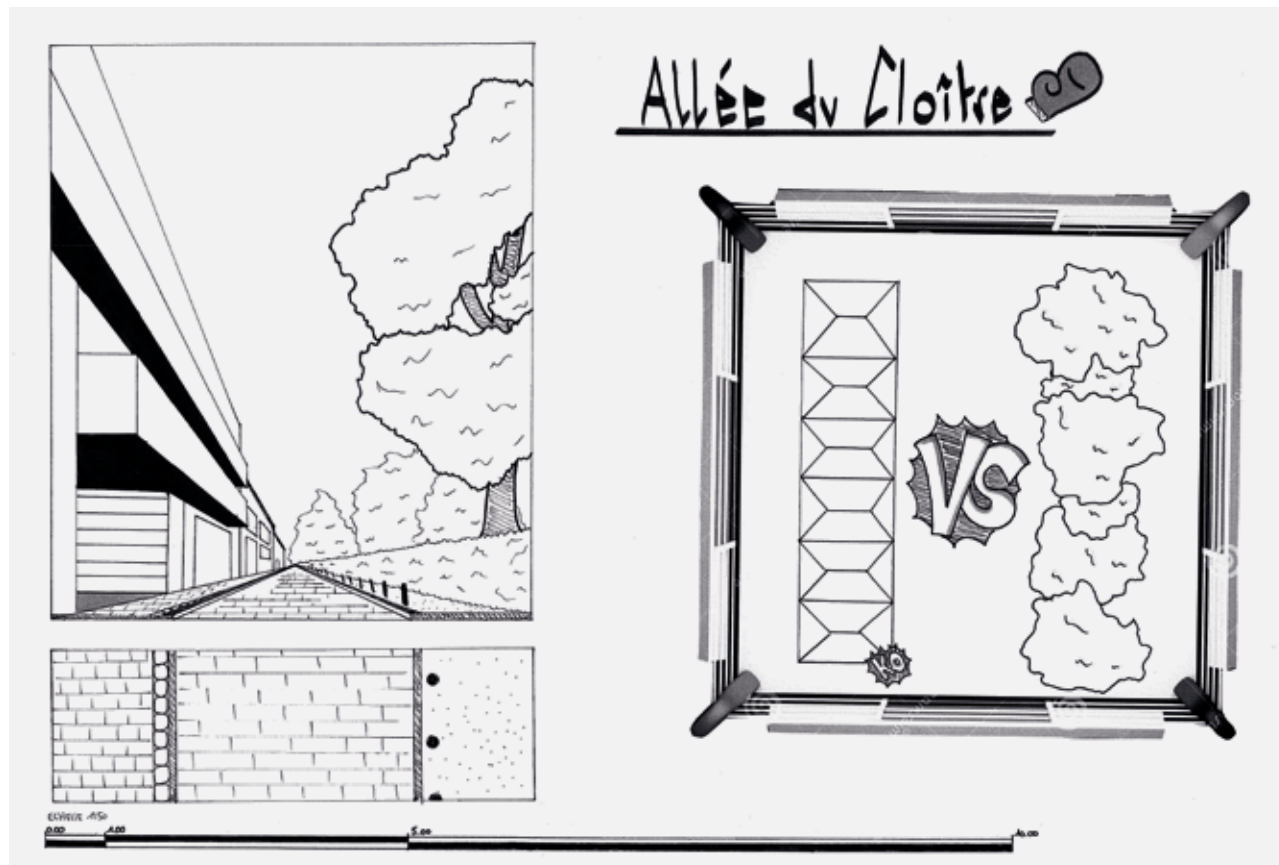
Y-A-T'IL QUELQU'UN?

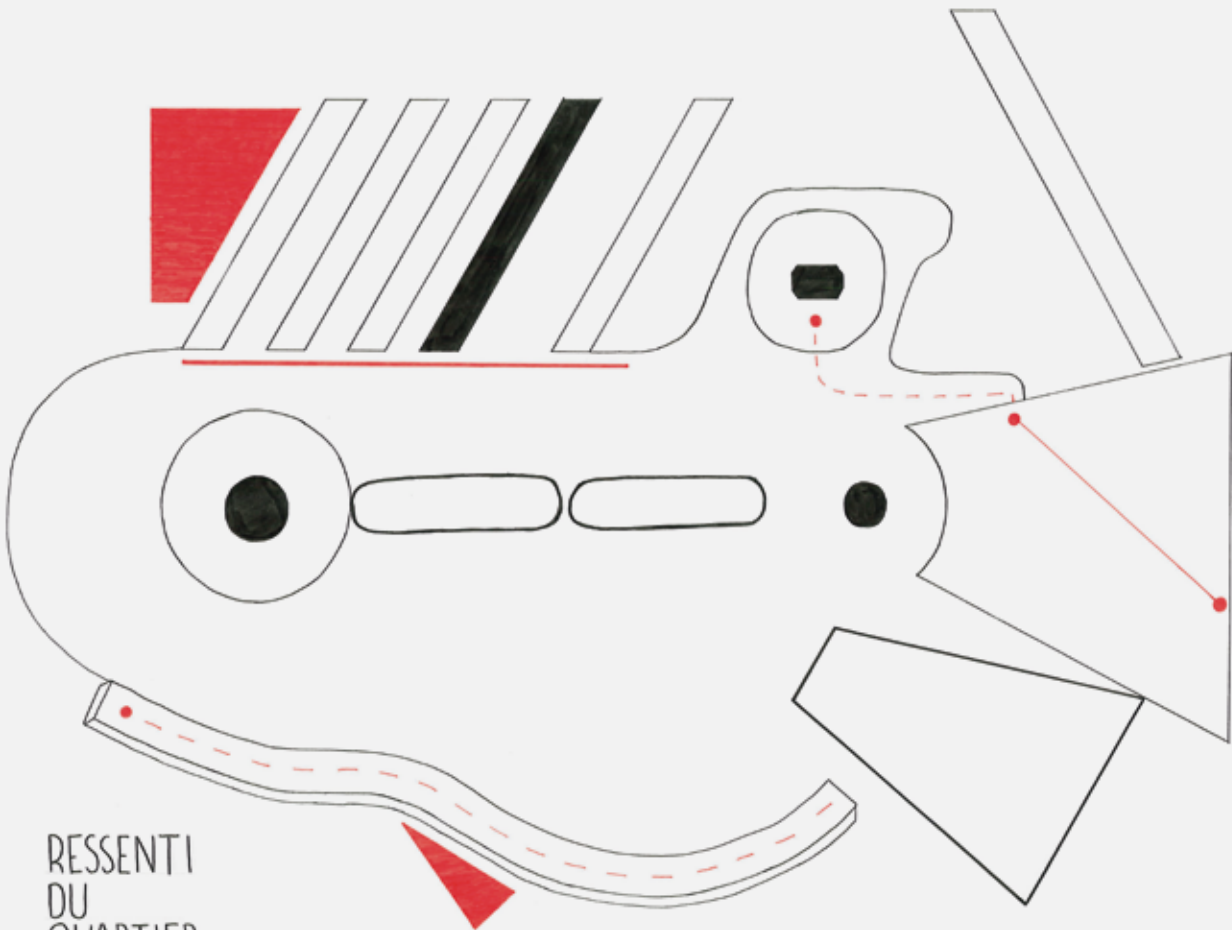
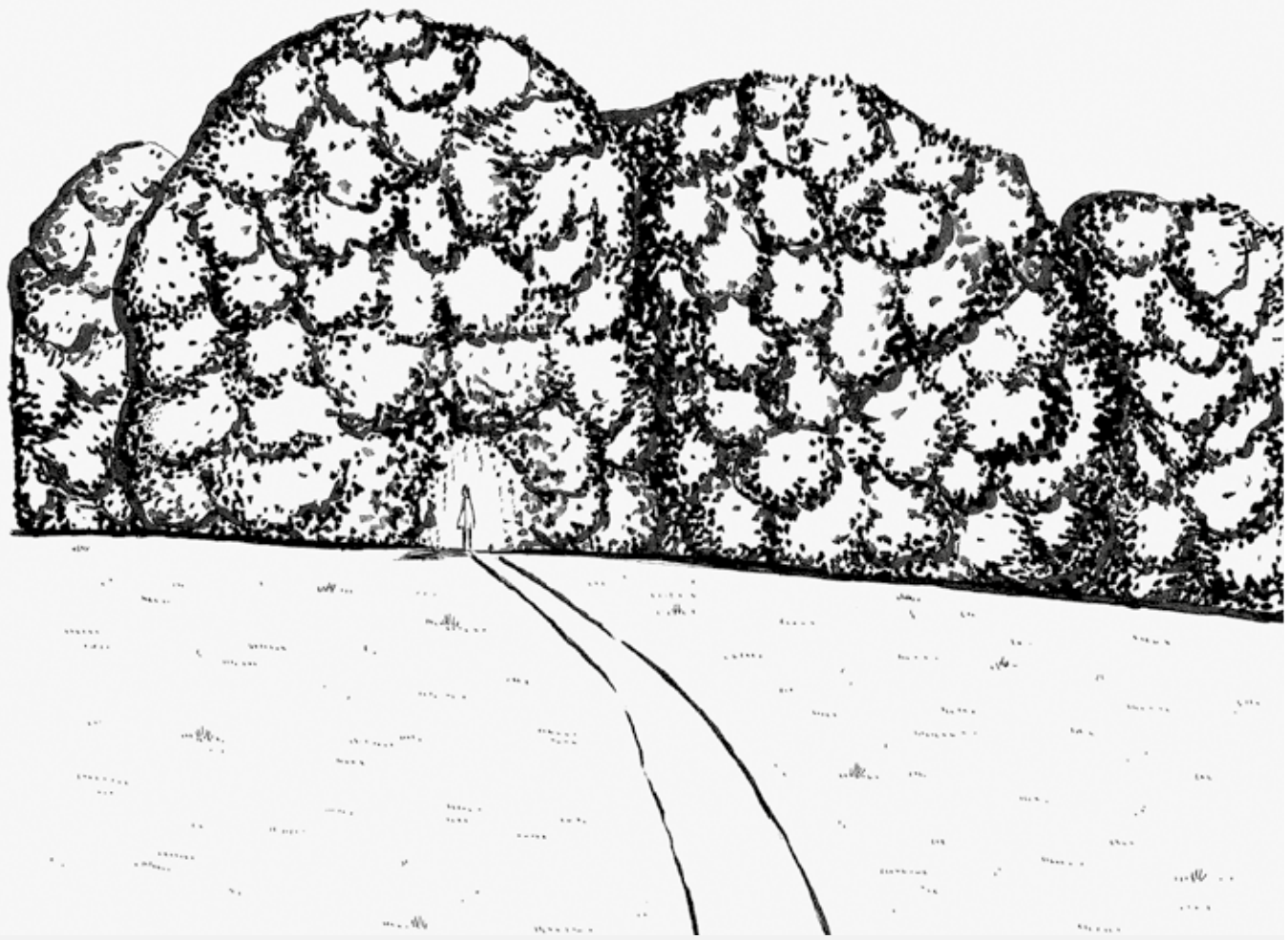




[04]

[05]





Salomé Chiffoleau

Une vision géométrique d'un lieu

ATELIER

IDENTIFIER 1 (Q1)

Corps & relief

INTERVENANT·E·S

Carine Jacques

Anne Marie Sauvat

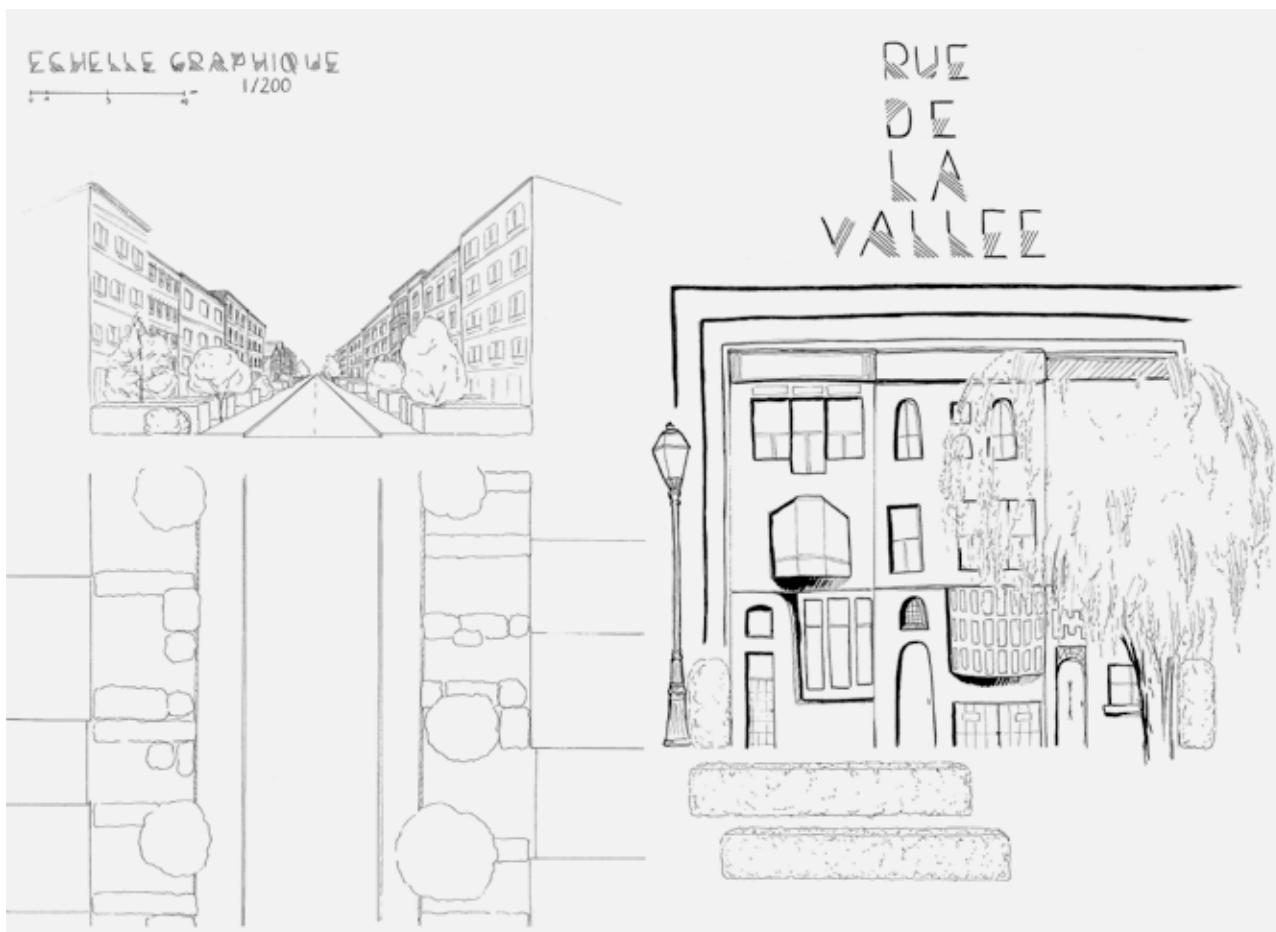
Christine Sommeillier

Valérie Vanvynck

Ce projet était une reconstitution du quartier de Flagey à travers ses rues et la vision qu'on avait d'elles. Du boulevard, à la chaussée, puis au sentier, le travail consistait à représenter ces lieux sous trois formes différentes.

À la suite de cela, j'ai posé sur papier mon ressenti général de ce quartier. Lors de ma balade au sein de ce quartier, j'ai visité chaque lieu quasi séparément, chaque rue était nouvelle et différente, chaque carrefour se dissociait du reste. C'est de cette manière que m'est venue une vision géométrique du lieu. Une série de formes qui interagissent entre elles et forment un ensemble, tout en ayant chacune son identité : une ligne = une rue ; un rectangle = un bloc de maisons ; un cercle = un rond-point ou une place... C'est finalement un ressenti assez sensible, comme si j'avais retracé les courbes et angles que j'ai parcouru à pied.

[01]

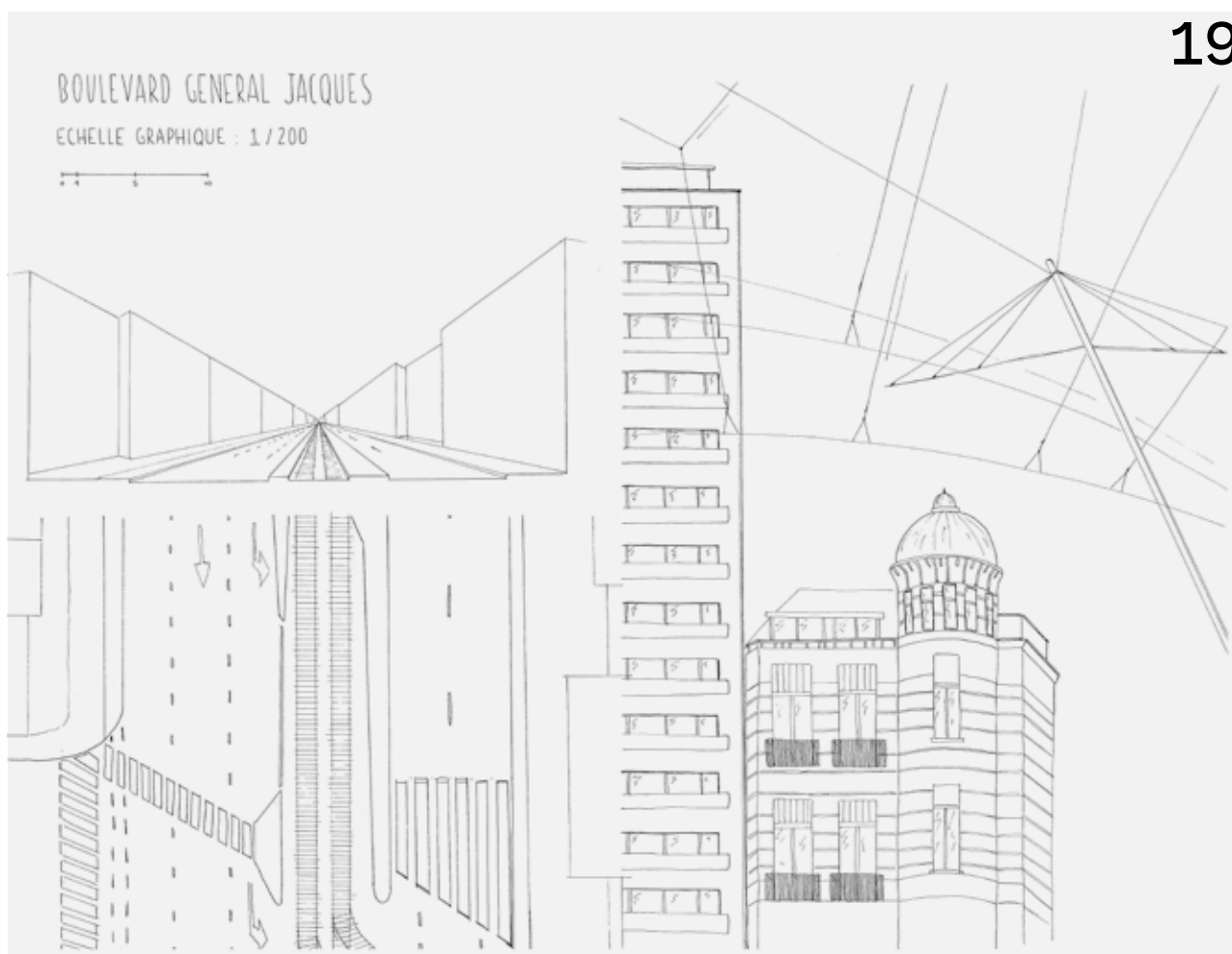


[00] ressenti sentier de l'Abbaye de la Cambre / ressenti général

[01] relevés et ressenti : rue de La Vallée

[02] relevés et ressenti : Boulevard Général Jacques

[03] relevés et ressenti : Chaussée de Boondael



[02]

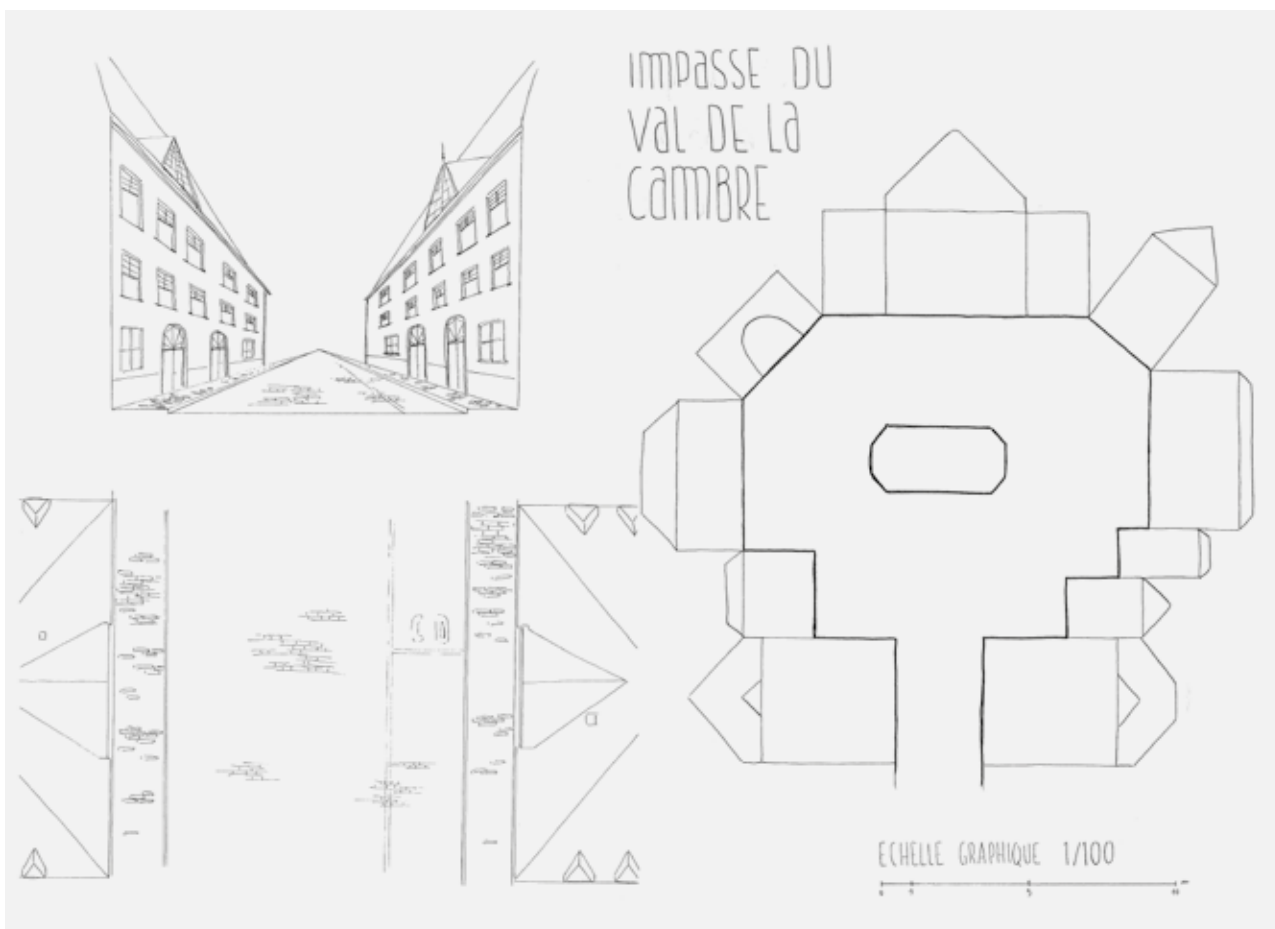
[03]





[04]

[05]



IDENTIFIER 2 (Q2)

Le parc de la Dyle à Genappe

COORDINATRICE

Christine Sommeillier

INTERVENANT·E·S

Grégory Mahy

Benoît Saint-Amand

Christine Sommeillier

Le vivant est au centre de la réflexion de l'atelier du Q2 ainsi que sa relation à l'homme. Les trois dimensions spatiales sont abordées ainsi que la temporalité d'un projet (passé, présent, futur). Cette notion est essentielle dès que l'on parle de paysage puisqu'il est en constante évolution.

Le site étudié lors de ce quadrimestre, le parc de la Dyle à Genappe, a été choisi de manière à amener les étudiant·e·s à développer un projet où le vivant est prédominant en s'appuyant sur une analyse du lieu. Le site présente, en effet, un large potentiel de par la présence d'un étang, d'une zone boisée, du Ravel et du centre ville.

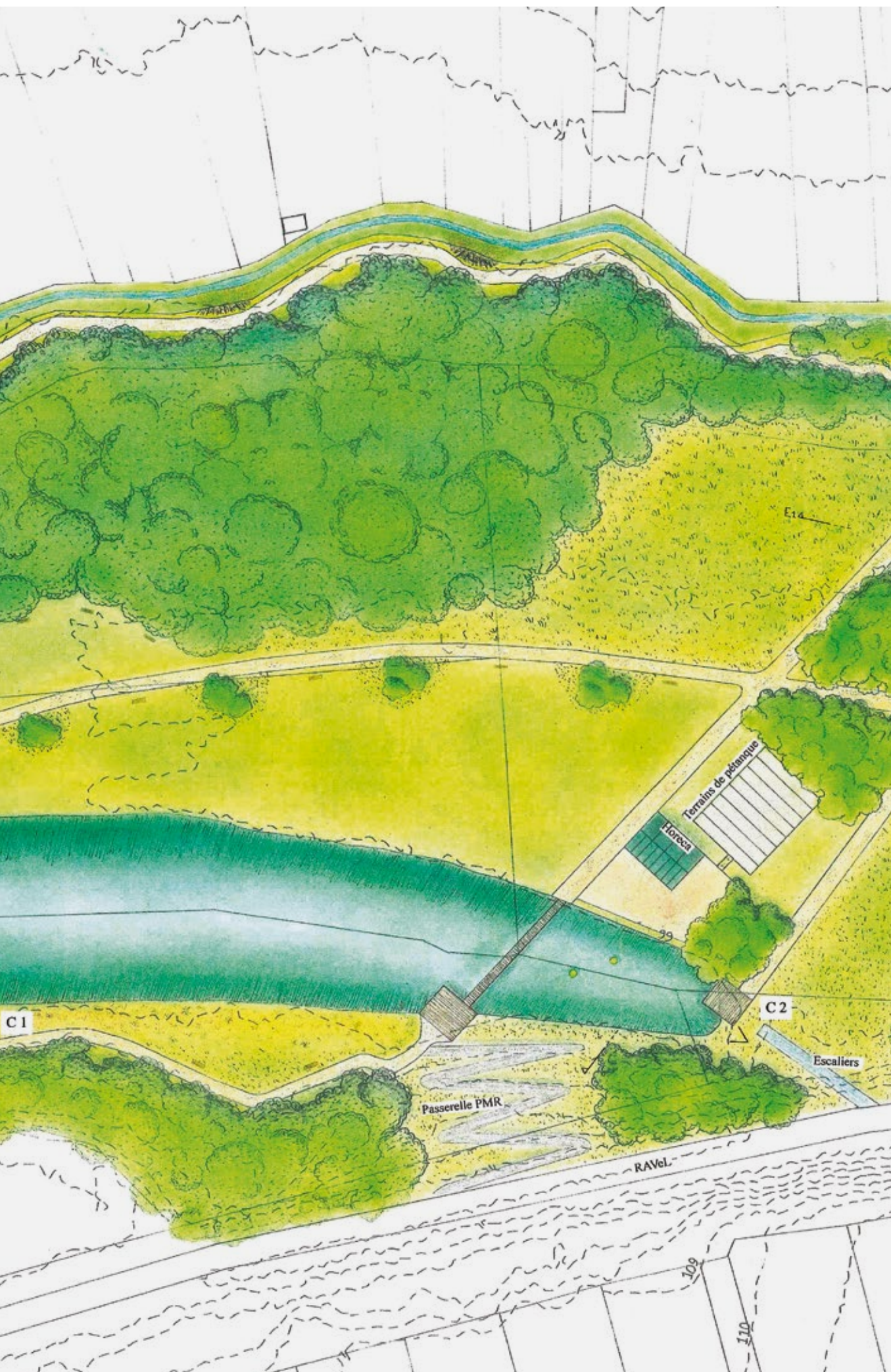


Les étudiant-e-s ont été amené-e-s au travers de cet exercice à : s'interroger sur le fonctionnement du parc au sein de la commune de Genappe ; apporter une réponse spatiale originale et singulière qui répond aux besoins des habitant-e-s et de la commune ; analyser une partie de territoire selon ses caractéristiques physiques et socio-culturelles ; valoriser le patrimoine naturel du site ; composer avec le végétal et le vivant en prenant en compte ses dimensions spatiales et temporelles ; favoriser la mobilité douce ; poser des gestes forts et tournés vers l'avenir en prenant en compte les contraintes environnementales.



Le vivant est au centre de la réflexion de l'atelier du Q2 ainsi que sa relation à l'homme. Les trois dimensions spatiales sont abordées ainsi que la temporalité d'un projet (passé, présent, futur).





Manuela de Bartolo

Parc de l'eau sautillante

ATELIER

IDENTIFIER 2 (Q2)

Le parc de la Dyle à Genappe

INTERVENANT·E·S

Benoît Saint-Amand

Christine Sommeillier

Ce projet d'aménagement du parc de la Dyle de Genappe fait la part belle à l'eau par l'aménagement de l'étang, des berges de la Dyle ; aux espaces de rencontre et de convivialité par l'espace de détente HoReCa, la plaine de jeu et enfin à la biodiversité par les zones humides et le fauchage tardif. Les activités humaines sont concentrées afin de laisser respirer la nature.

[01]



[02]





27

[03]

[04]



[00] plan zoom

[01] référence : projet de Norges-la-Ville
(France), Territoires, © image :
territoirespaysagistes.com

[02] zoom sur l'étang, l'HoReCa et l'étang

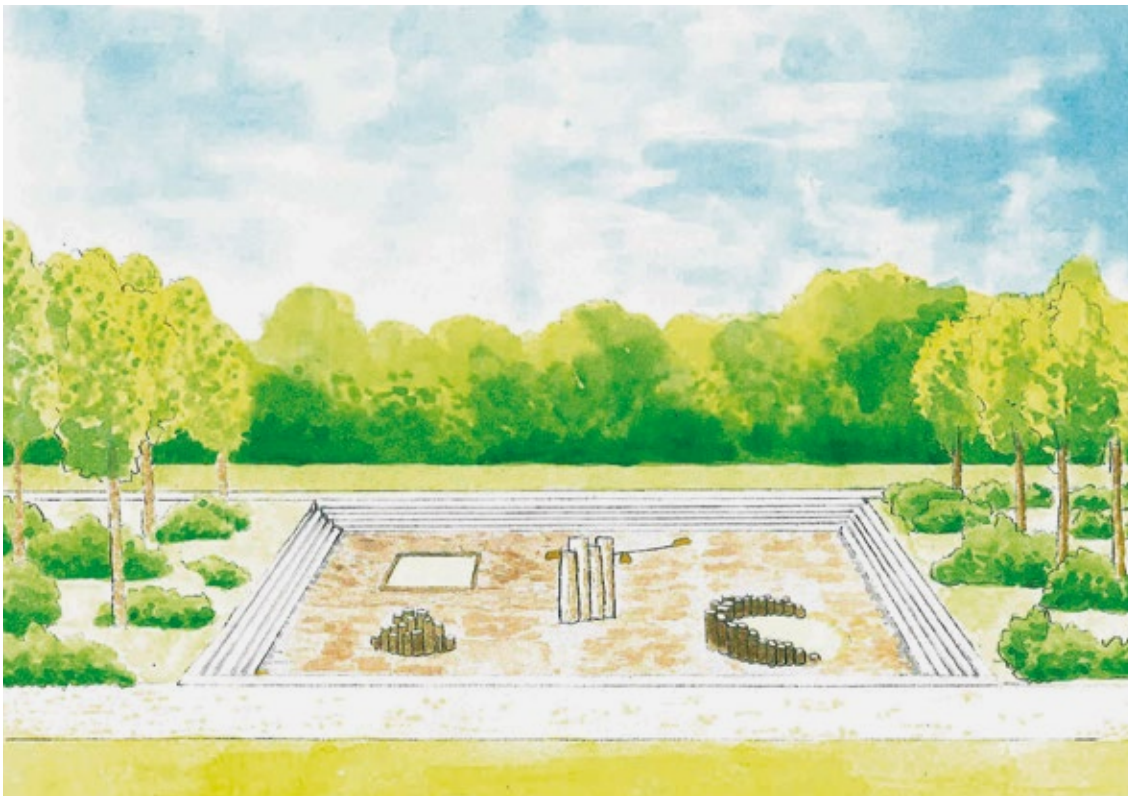
[03] plan général du Parc de la Dyle

[04] vue sur le sentier longeant l'étang

[05] zoom sur la plaine de jeux

[05]





[06]



[00]

Anna Robic

Nature en bord de scène

ATELIER

IDENTIFIER 2 (Q2)

Le parc de la Dyle à Genappe

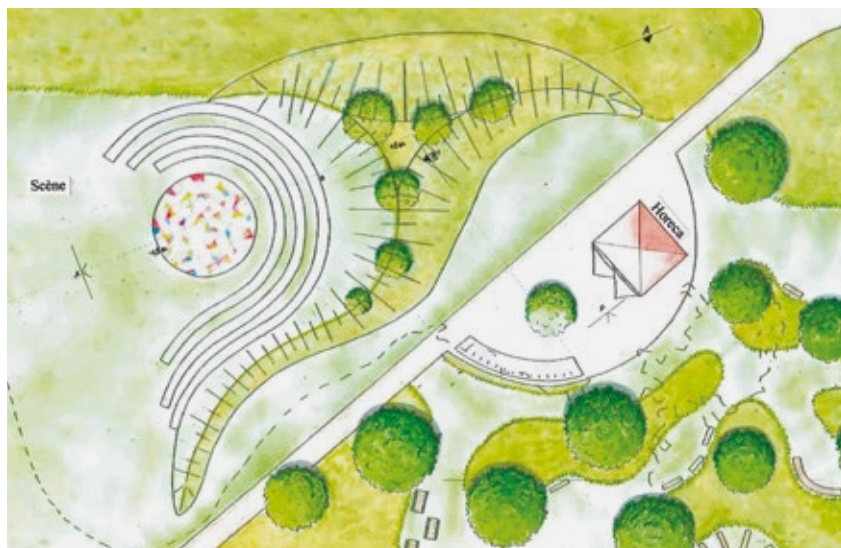
INTERVENANT·E·S

Benoît Saint-Amand

Christine Sommeillier

« Nature en bord de scène » est un projet d'aménagement de parc qui vise à connecter les différentes pratiques artistiques présentes au sein de la ville et de leurs donner une place au sein de l'environnement. Pour permettre cela, j'ai imaginé l'aménagement d'une scène extérieure. Autour de celle-ci, s'articulerait divers espaces de repos avec des ambiances différentes.

[01]



[02]



[00] plan, zoom

[01] zoom sur l'espace théâtral

[02] référence :

Tom Hanafan Rivers Edge Park (USA),

Agency Landscape + Planning,

© image : agencylp.com

[03] vue vers la scène

[03]





[04]

[04] vue de la terrasse vers le verger

[05] plan général

[06] référence :

Landmark Route, Ronald Hernandez,

Marcelo Valdes, Osvaldo Veliz,

© Grupo Talca

[07] vue de l'entrée du parc

[05]



[06]

[07]





[08]

COHABITER 1 (Q3)

Proposition d'un aménagement pour la Place et le parc Stephenson

COORDINATEUR

Christoph Menzel

INTERVENANT·E·S

Hubert Lionnez

Christoph Menzel

Christine Sommeillier

L'atelier de Bac 2 du 1^{er} quadrimestre (Q3) est lié à l'étude de sites en milieu urbain à Bruxelles. Nous observons le milieu diversifié de la ville d'aujourd'hui et nous analysons les éléments qui composent ce milieu urbain, ainsi que leur cohérence, puis élaborons des pistes de développement pour les sites en question.



Comment adapter l'espace public aux enjeux actuels ?

Le changement climatique, la cohésion sociale et la question de l'utilité de l'espace public ont été discutés.

En 2021–22 nous avons travaillé sur la Place Stephenson et le nouveau parc du quartier. Comment adapter l'espace public aux enjeux actuels ? Le changement climatique, la cohésion sociale et la question de l'utilité de l'espace public ont été discutés. Sur base d'une analyse profonde et large, les étudiant·e·s ont identifié les conflits et potentiels du milieu en question. Elles-ils ont ensuite individuellement proposé des projets pour le site en question avec des pistes de développement à long terme.





Lucien de Vetter

Mouvement au-delà du vert

ATELIER

COHABITER 1 (Q3)

*Proposition d'un aménagement
pour la Place et le parc
Stephenson*

INTERVENANT·E·S

Hubert Lionnez

Christoph Menzel

Christine Sommeillier

Le projet s'intègre naturellement dans son environnement. Basée sur une analyse concise des équipements aux alentours (écoles, crèches etc.), la proposition consiste à renforcer la masse végétale en périphérie (végétation choisie avec un regard particulier pour renforcer la biodiversité) et ajouter des équipements sportifs pour créer des zones engazonnées et multifonctionnelles. La place d'entrée est conçue d'une manière simple et compréhensible : une place ceinturée d'arbres qui peut servir comme scène urbaine pour la vie de chaque jour ou des événements. La proposition dégage une simplicité et une clarté qui sont à la mesure du quartier Stephenson.



[01]



[02]

[03]





[04]



[05]



[06]

[07]



- [00] croquis de la place / la place
- [01] référence : parcours de santé en forêt
- [02] plan de composition 1/1000
- [03] croquis vue générale du site
- [04] coupe longitudinale GG' 1/200
- [05] coupe longitudinale EE' 1/200
- [06] entrée principale 1/200
- [07] croquis vue générale du site



[08]

- [08] zoom parcours de santé 1/200
- [09] croquis entrée principale
- [10] zoom Place Stephenson 1/200



[09]

[10]





Julie Van Inghelandt

Au fil de l'eau

ATELIER

COHABITER 1 (Q3)

*Proposition d'un aménagement
pour la Place et le parc
Stephenson*

INTERVENANT·E·S

Hubert Lionnez

Christoph Menzel

Christine Sommeillier

Le projet se base sur le fait que la zone de parc est exposée à un risque d'inondation élevé. La mise en valeur de l'eau (de pluie) et son traitement sont le fil conducteur de la proposition. L'eau est dirigée vers différentes zones : le marais, la roselière, la prairie (partiellement) humide. Dans la même idée, les eaux de pluie de la Place Stephenson sont récupérées et intégrées dans le système général. Un seul chemin situé sur un nouveau talus, qui sert également comme écran vers les voies ferrées, traverse le parc en reliant ses deux entrées. Par le choix d'un seul élément fédérateur et la « déclinaison » de celui-ci, le projet arrive à une solution durable et juste.

[01]





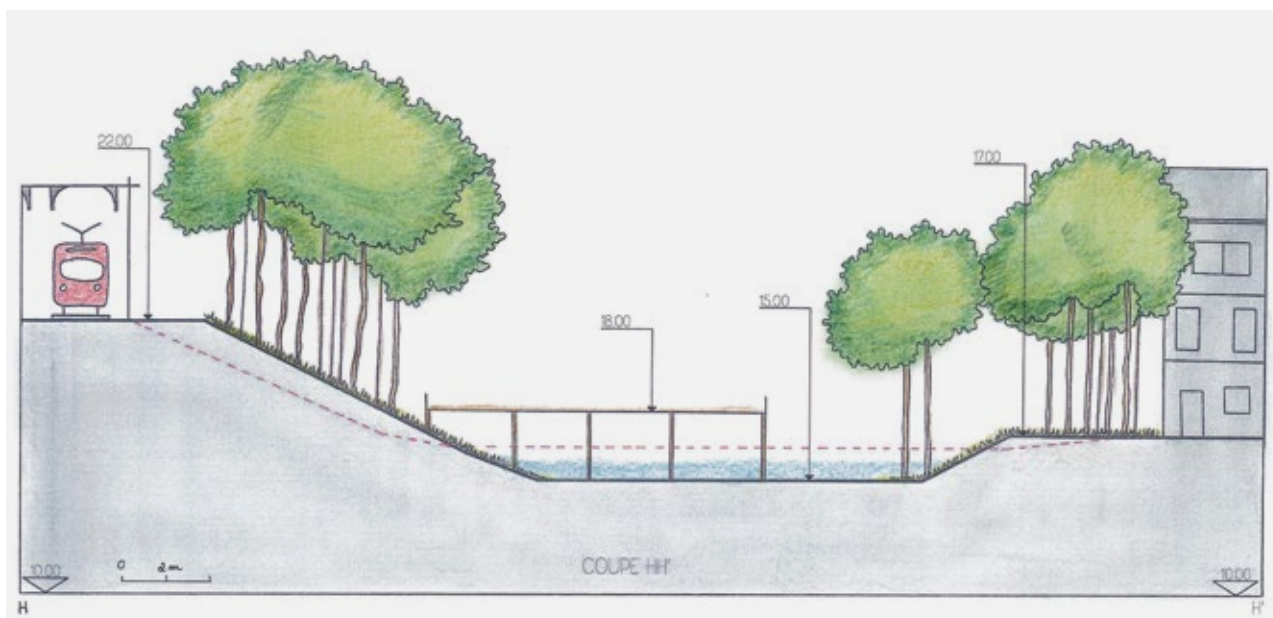
[02]

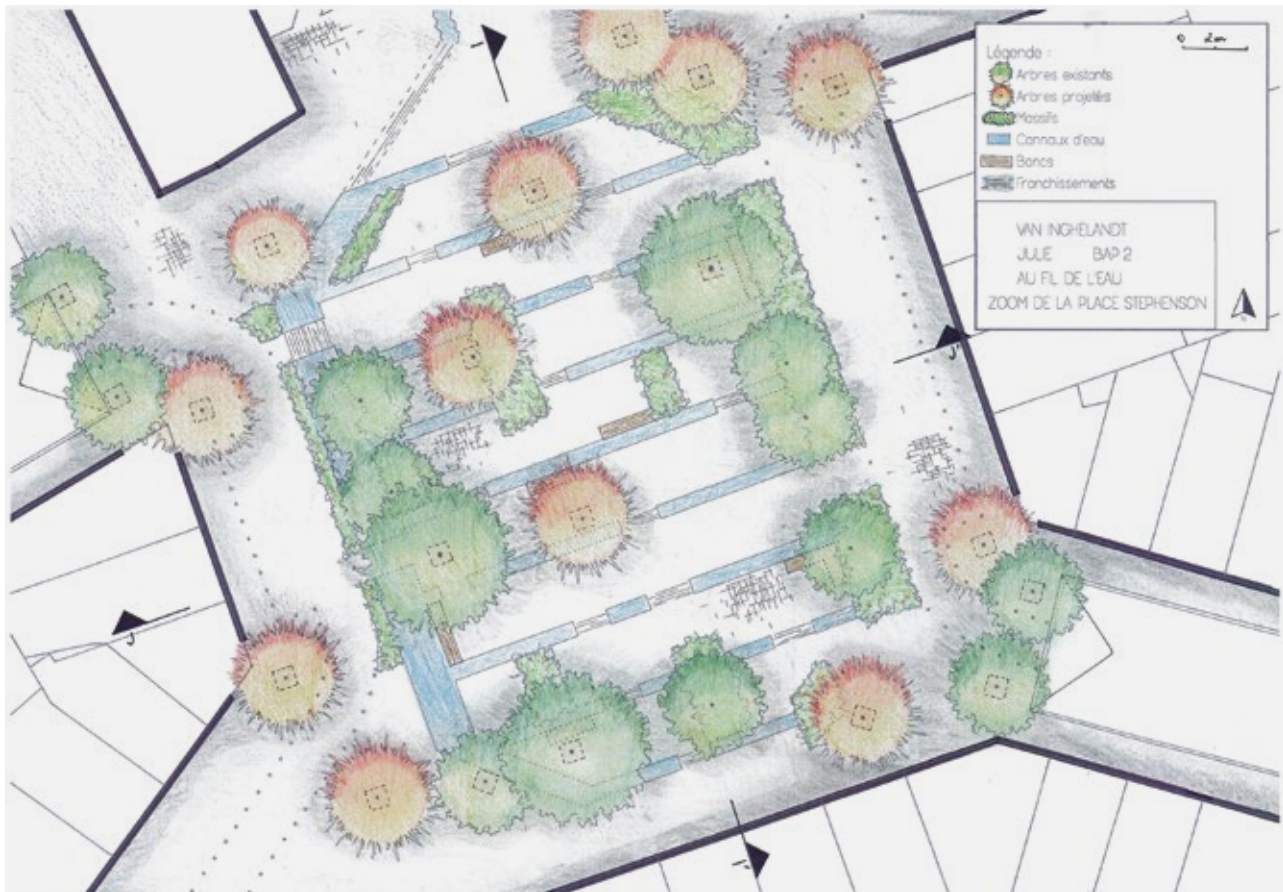
[00] croquis de la place / la place
 [01] plan principal
 [02] croquis de la place
 [03] coupe FF'
 [04] coupe HH'

[03]



[04]





[05]

[06]



COHABITER 2 (Q4)

Le Jardin de Célestin F.

Faire école pour un idéal

COORDINATRICE
Carine Jacques

INTERVENANT·E·S
Jan Bogaert
Carine Jacques
Harold Strammer
Jean-Marc Sterno

La pédagogie de l'atelier du 2^e quadrimestre de Bac 2 (Q4) propose une méthode d'approche par et pour le projet. Questionner le paysage au travers des outils de production diversifiés et appropriés à des questions vives d'ordre sociétal, social et historique.

C'est instruire à l'étudiant·e de devenir acteur·trice de son apprentissage, de chercher, de comprendre, d'inventer, de cultiver, d'expérimenter, d'observer et de communiquer, en vue de se définir comme futur·e architecte du paysage.

L'atelier, valeur essentielle à la pédagogie poursuivie, constitue le terrain expérimental aux tâtonnements, à l'auto-évaluation, à la découverte de nouvelles techniques d'expression libre comme les récits, les lexiques, les références bibliographiques. L'atelier comme espace de collaborations, d'échanges, de participation, d'intuitions et de découvertes.

**Le projet est inscrit dans l'acte de faire.
Le projet est formé par l'acte de faire.**



« Le projet de paysage, ce serait alors ceci : créer quelque chose qui était déjà là. La situation intellectuelle du paysagiste est paradoxale. En effet, il s'agit de fabriquer, d'élaborer ce qui est déjà présent et qu'on ne voit pas. On doit construire pour voir ce qui est là, pour découvrir ce qui est là, on doit tracer pour savoir ce que l'on veut et ce que l'on veut dessiner. La logique du projet est la logique de l'œuvre. Son critère n'est pas la vérité mais bien plutôt la pertinence [...]. Autrement dit, le projet invente un territoire en le représentant et en le décrivant. Mais cette invention est d'une nature singulière : car ce qui est inventé est en même temps présent dans le territoire, mais comme non vu et non su jusqu'alors. » (*Le Goût du monde. Exercices de paysage*, Jean-Marc Besse, 2009)

La question posée en 2022 :

**Comment faire école par un projet de paysage
en écho à un lieu, des rencontres et une
méthode ? ou La quête de l'idéal en projet
de paysage...**

Nous poursuivons les réflexions entamées au sujet de la ligne 141 et la Dyle entre Nivelles et Ottignies et la collaboration avec l'école à pédagogie participative Nespa à Genappes. Cette année, plus particulièrement la pédagogie active de Célestin Freinet : C'est quoi un jardin ? C'est quoi le paysage du jardin de Célestin F. ? À qui s'adresse-t-il ? Où est-il idéalement planté ? Comment se matérialise-t-il ?



« Le projet de paysage, ce serait alors ceci : créer quelque chose qui était déjà là. La situation intellectuelle du paysagiste est paradoxale. En effet, il s'agit de fabriquer, d'élaborer ce qui est déjà présent et qu'on ne voit pas. On doit construire pour voir ce qui est là, pour découvrir ce qui est là, on doit tracer pour savoir ce que l'on veut et ce que l'on veut dessiner. [...] »

Le Goût du monde. Exercices de paysage, Jean-Marc Besse, 2009





Victor Vanden Eynden

Le jardin des lisières.

La poétique des fragments

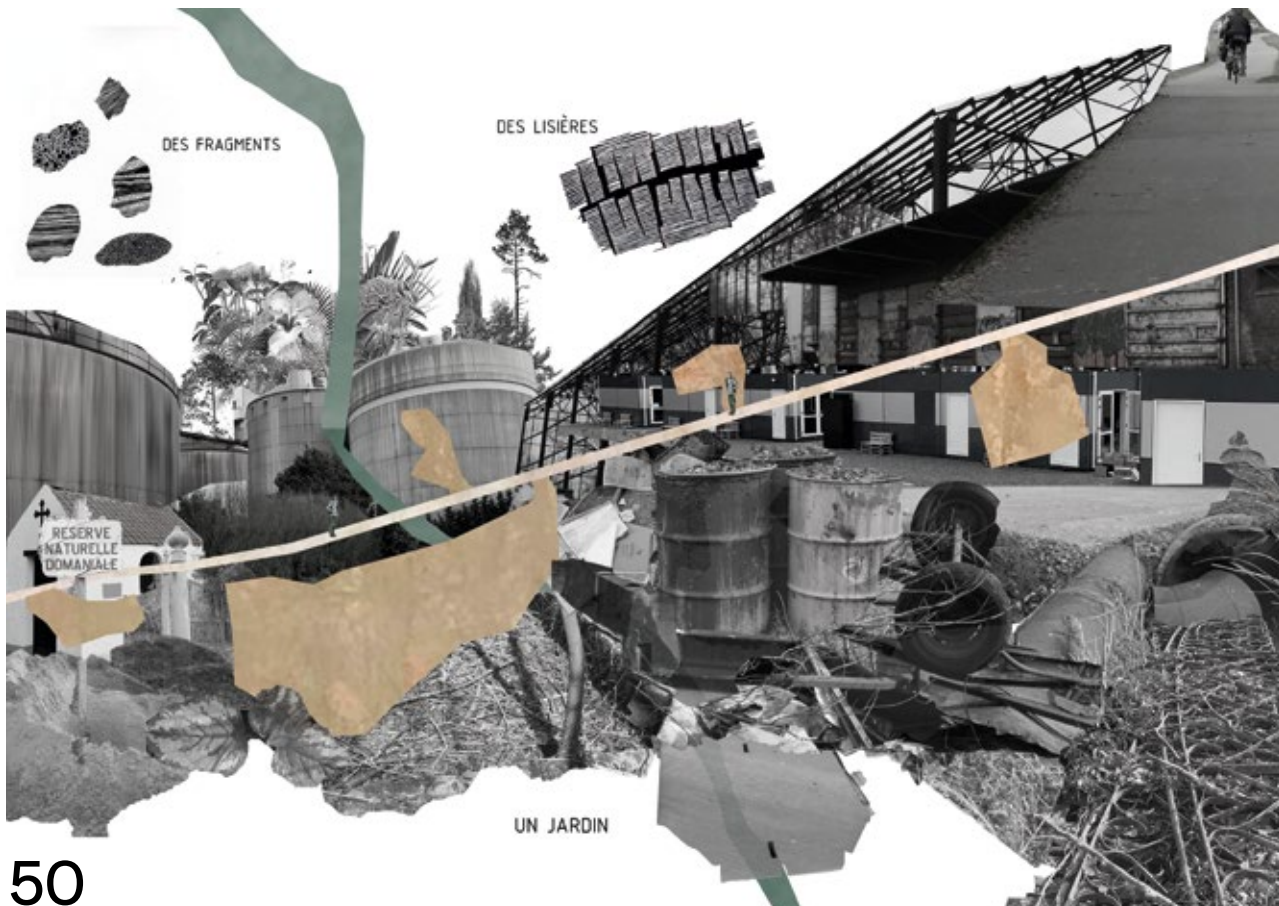
ATELIER
COHABITER 2 (Q4)
Le Jardin de Célestin F.
Faire école pour un idéal

INTERVENANT·E·S
Jan Bogaert
Carine Jacques
Harold Strammer
Jean-Marc Sterno

Cette esquisse propose une approche de notre relation avec la nature. Dans ce jardin tout y est pluriel et mouvant. Mon regard se pose sur « l'insignifiant », ce que nos sociétés considèrent comme indigne d'intérêt. Celui-ci est révélateur, porte notre attention sur ce qui d'habitude échappe à notre vigilance et demeure invisible. L'infiniment petit, la modeste présence des plantes adventices, les anciens outils de la sucrerie, le recouvrement libre par les végétaux, les branchages morts...

Le Ravel se transforme en jardin des lisières et transfigure notre rapport au réel. Il devient un monde miniature où les fragments de paysages de ces lisières représentent un espace idyllique, un espace autre. Il replace chacun de nous au cœur du vivant, il rend visible ce qui n'apparaît plus dans le champ de pensée de notre société. C'est un éveil, une alerte écologique bienveillante, mais aussi un retour à l'émerveillement.

[01]

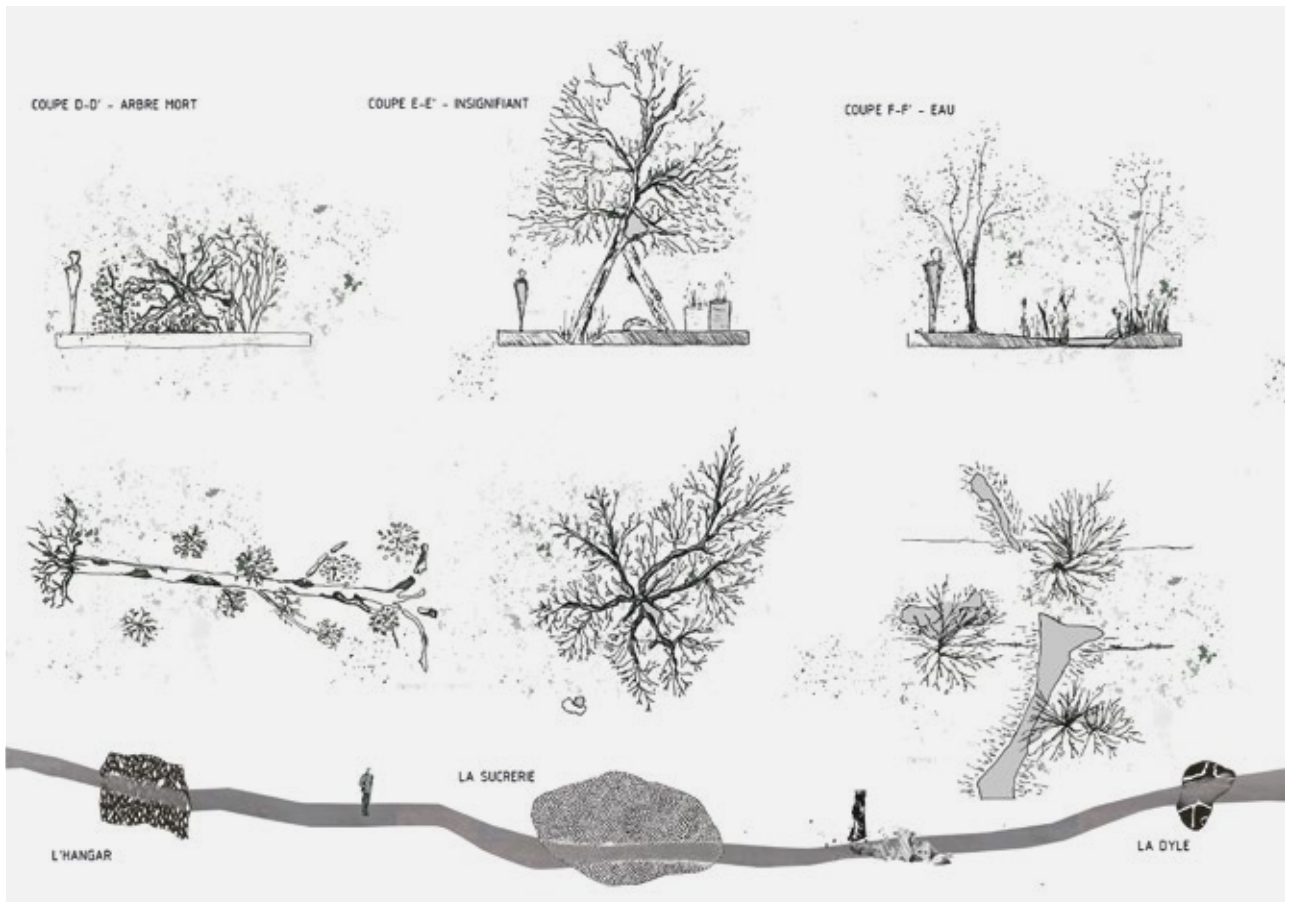


[00] coexister (collage, détail)
 [01] coexister (collage) : les insignifiants
 [02] cohabiter (collage) : la poétique des fragments
 [03] transposer (coupes) : le hangar, la sucrerie, la Dyle

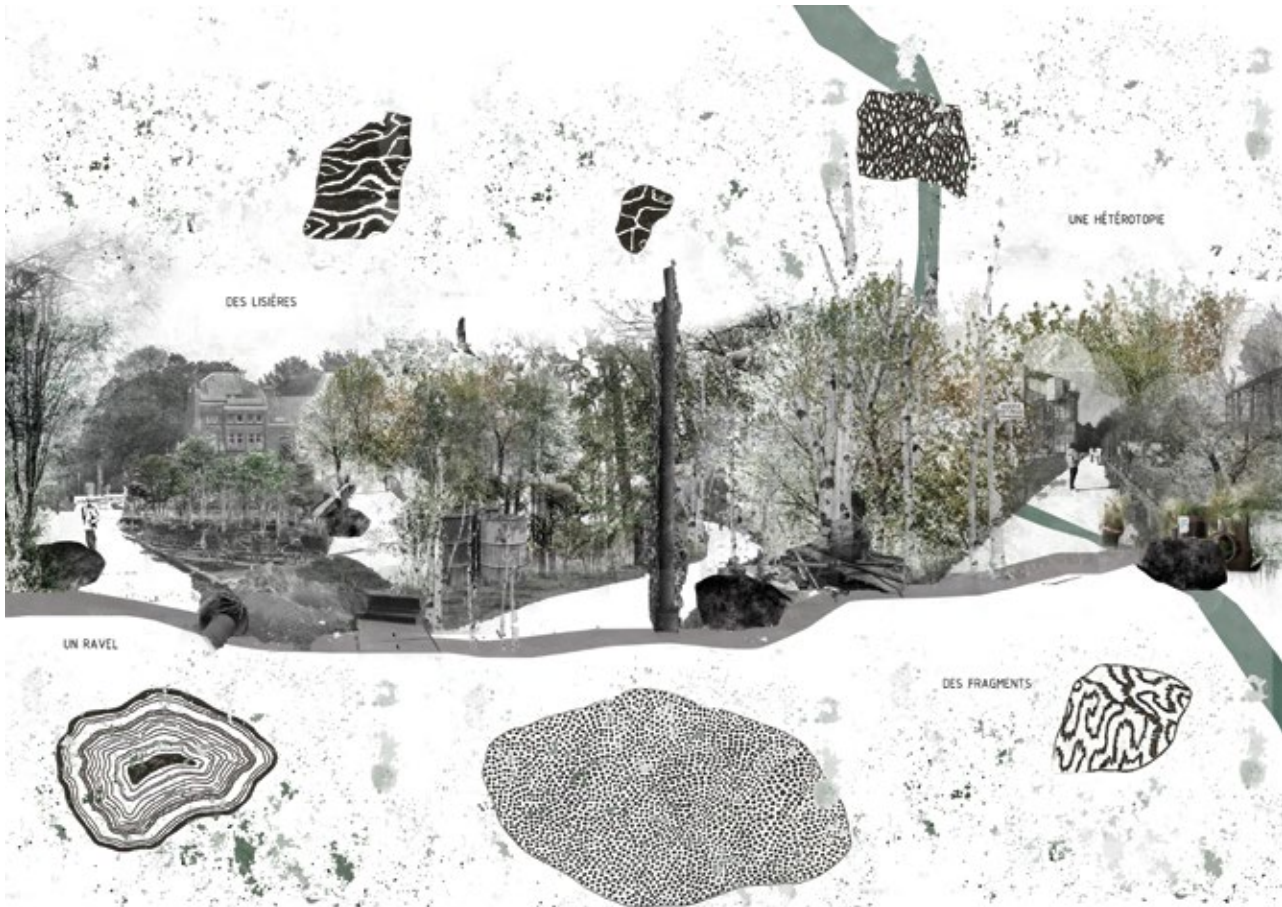


[02]

[03]

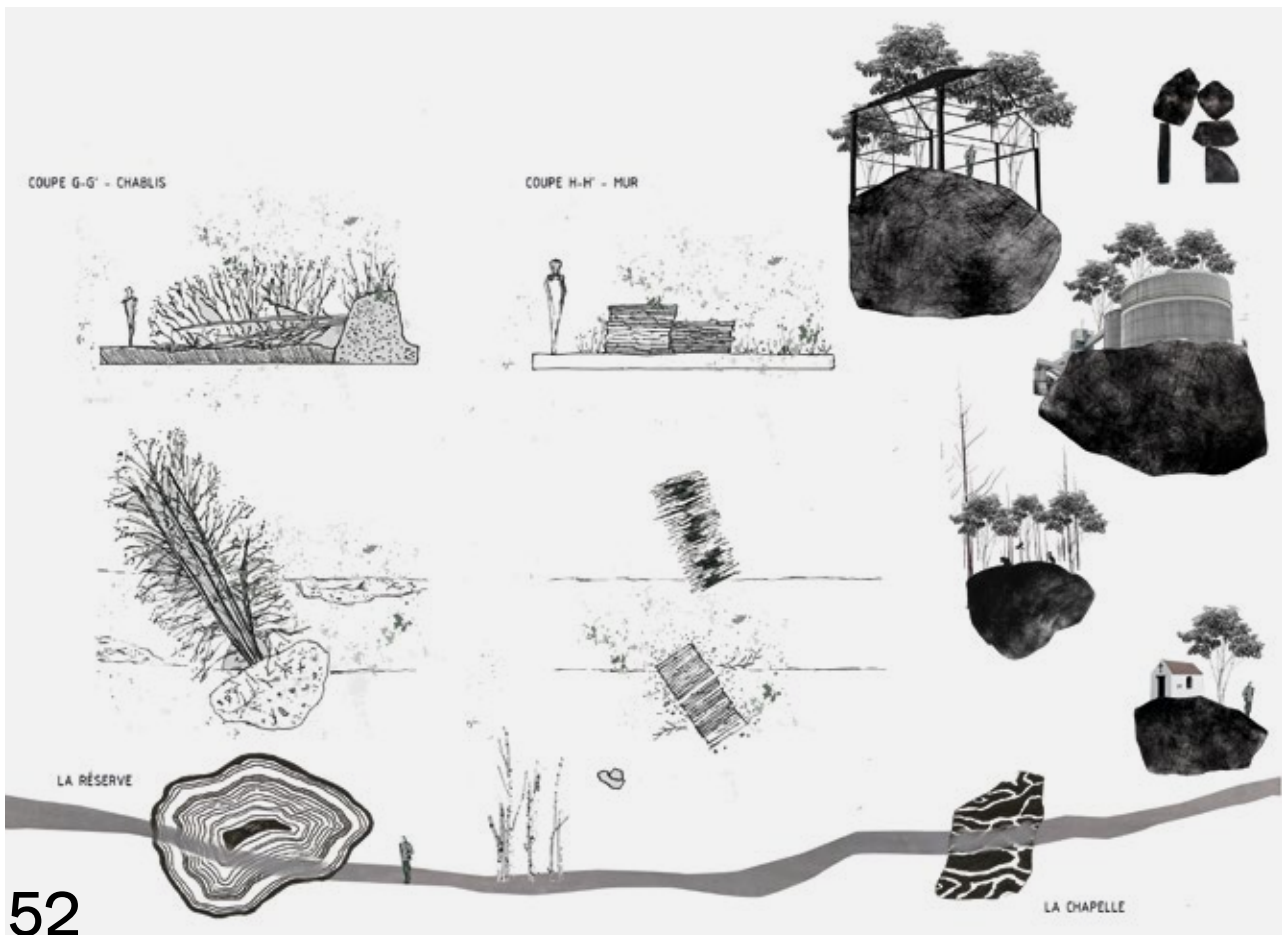


[04] révéler (collage) : des lisières, un ravel, une hétérotopie, des fragments
 [05] transposer (coupes) : la réserve, la chapelle



[04]

[05]



ÉCOSYSTÉMER (Q5)

La Vallée de la Dyle

COORDINATEUR

Jan Bogaert

INTERVENANT·E·S

Jan Bogaert

Emmanuelle Gobbe

Carine Jacques

Harold Strammer

Les territoires choisis s'inscrivent dans les logiques de systèmes écologiques, sociaux, et géographiques. La question des sols initie tous les programmes. L'année 2021-22 se veut impliquée dans l'actualité wallonne des inondations. La Dyle en est la colonne vertébrale.

La pédagogie du projet s'instaure par le biais de quadrats d'1 km², analysés par groupe d'étudiant·e·s selon deux méthodes simultanées : l'analyse selon Kevin Lynch et l'analyse sensible. Ces études ont pour objectif de déterminer ce qui dans le quadrat proposé relate le paysage de la rivière. Il s'agit : d'identifier et de communiquer les lectures par des modélisations conceptuelles, contextuelles, virtuelles et réelles ; diagnostiquer les lieux et milieux ; établir des scénarios sur des terrains identifiés, pour prendre posture dans le temps et l'espace ; créer un programme de métamorphose des paysages ; conceptualiser selon les échelles et les moyens appropriés le projet de paysage.



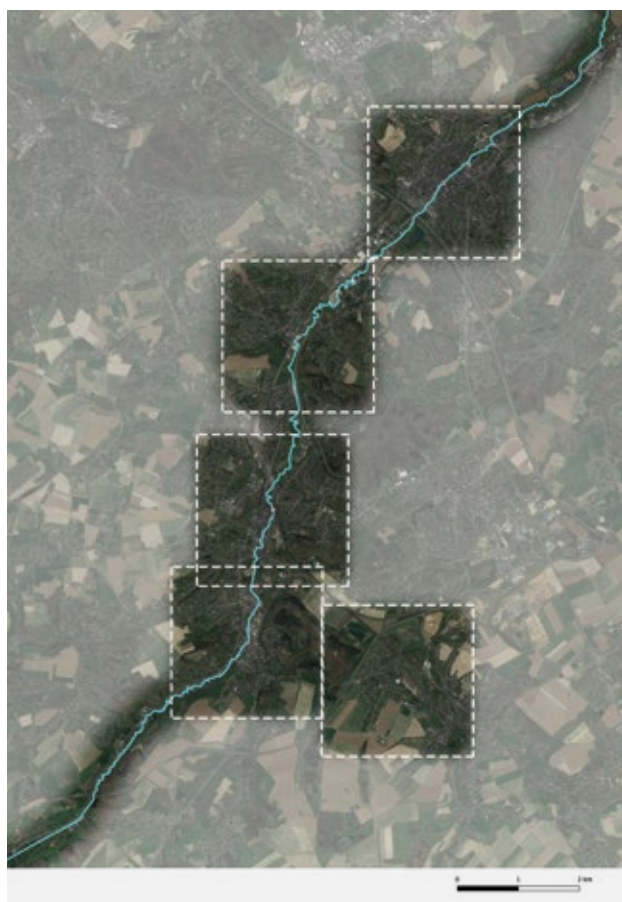
La pédagogie du Quadrat et la méthode utilisée visent à permettre à l'étudiant·e de s'appropriier les outils réflexifs et conceptuels sur des problématiques contemporaines, d'intégrer la complexité des territoires et des enjeux sociétaux dans une production appropriée et innovante.

Le type de projet dépend du quadrat, du diagnostic et de la personnalité des étudiant·e·s. Chaque projet possède son identité territoriale, temporelle et projectuelle.

[01]



[02]



Le type de projet dépend du quadrat, du diagnostic et de la personnalité des étudiant·e·s. Chaque projet possède son identité territoriale, temporelle et projectuelle. La production est diversifiée et complémentaire, vise à réajuster la posture de chacun·e, en vue d'agir de façon transversale, transdisciplinaire. C'est un outil de mise en relation et de production de pensées et d'actions. L'étudiant·e travaille en atelier de manière individuelle ou en groupe en vue d'opérer de nouvelles perspectives et d'ouvrir les champs de production responsables, pertinents et impertinents, ce de façon individuelle, en groupe et par atelier. Le projet pédagogique s'engage à valoriser les multiples possibilités du métier d'architecte de paysage. À donner au paysage son réel potentiel d'auteur et d'acteur. Pour des paysages à vivre.

[01-02] quadrats 1 et 2



Victor Vanden Eynden

La remémoration des zones humides pour une gestion des eaux de manière durable

ATELIER

ÉCOSYSTÉMER (Q5)

La Vallée de la Dyle

INTERVENANT·E·S

Jan Bogaert

Emmanuelle Gobbe

Carine Jacques

Harold Strammer

Avec tous les changements que subit un territoire, des espaces importants sont oubliés mais conservent tout de même un souvenir profond qui les a toujours définis mais qui n'est plus mis en valeur. On peut alors définir les zones humides comme des espaces oubliés et perçus comme néfastes sur le territoire de Limal.

Mon approche s'appuie donc sur la remémoration de ces espaces afin de comprendre leur origine, de les réutiliser et de les valoriser pour gérer les inondations sur l'ensemble du territoire de Limal ainsi que pour retrouver un certain dialogue en sensibilisant les visiteurs. Les zones humides existantes seraient d'abord réhabilitées et protégées tandis que dans un second temps, d'autres seraient créées sur les espaces « neutres » du territoire. Ces dernières seraient connectées entre elles et permettraient de jouer un rôle important dans la gestion des eaux. Limal deviendrait alors une grande zone humide, reconnectant les humains à leur environnement.

[01]

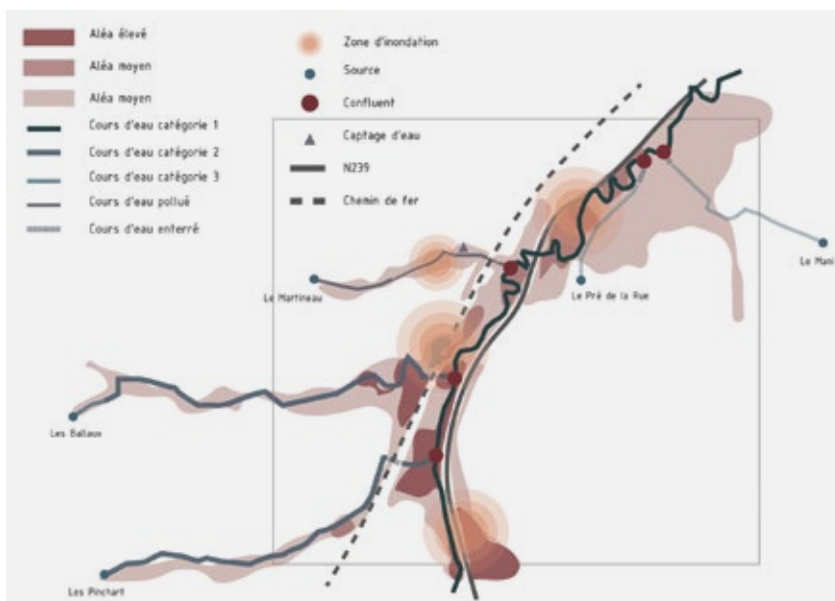


[02]



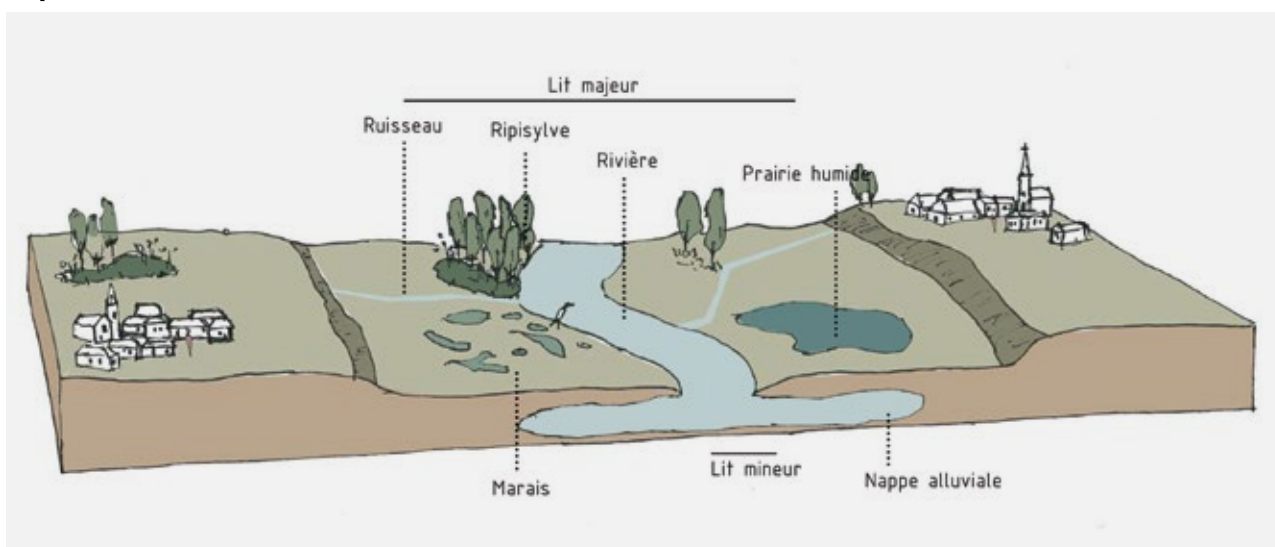
[03]



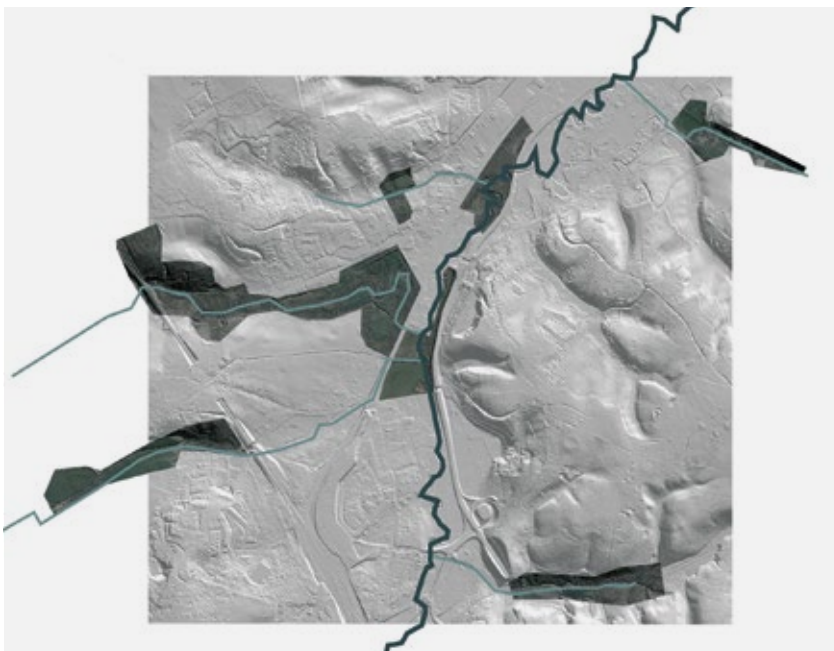


[04]

[05]



[06]



[07]



- [00] zones humides, espaces oubliés /
réminiscence des zones humides
- [01] cours d'eau canalisé et mélangé
avec les eaux usées
- [02] le chemin de fer et son remblai
- [03] construction sur zone inondable
- [04] les cours d'eau d'amont en aval,
un risque croissant
- [05] bloc diagramme des différentes
structures paysagères de Limal
- [06] les espaces « neutres »,
« no man's land »
- [07] espace neutre, friche



[08]

[09]

- [08] plan de composition, réhabilitation
de la zone humide des Ballaux et
sa connexion avec la Dyle
- [09] vers une remémoration des espaces
humides, un monde parallèle
révélateur de sens



PAYSAGER 1 (Q7)

La vallée du Geleytsbeek : révéler le fil de Saint-Job à Uccle-Stalle

COORDINATEUR

Sébastien Heuss

INTERVENANT·E·S

Sébastien Heuss

Julie Martineau

Cédric Vermeulen

L'atelier de Master 1, 1^{er} quadrimestre (Q7) a pour objectif de plonger les étudiant·e·s dans la complexité d'un territoire urbain, notamment à travers le prisme de ses acteurs, pour ensuite pouvoir y apporter des réponses paysagistes concrètes autour des thématiques de la ville inclusive et de l'urgence climatique.

Est-ce parce qu'il joue à cache-cache entre ses portions visibles et enterrées? Ou bien parce que les grands axes de mobilité ucclois se sont progressivement substitués à son tracé? Ou encore parce que son cours, jadis ponctué par d'innombrables moulins, l'est aujourd'hui par d'imposants projets résidentiels souvent déconnectés du lieu? Sans doute un peu tout à la fois. Mais toujours est-il que le Geleytsbeek, petit cours d'eau bruxellois méconnu, aime à se rappeler aux bons souvenirs des habitant·e·s de la vallée éponyme quand il ne supporte plus son tragique vouëtement. Et si les inondations qui frappent la Belgique en juillet 2021, à l'aube de cet atelier, ne sont malheureusement qu'un épisode dramatique de plus, peut-être marquent-elles enfin un déclic dans la prise de conscience collective de la nécessité cruciale d'une gestion intégrée des eaux de pluie, ici et ailleurs. Doucement, les différents projets de remise à ciel ouvert de ce cours d'eau, menés déjà depuis plusieurs années, prennent sens pour la population et la vallée retrouve petit à petit son fil.



© Perspective Brussels / www.perspectivespace.brussels

Plongé·es dans ce contexte, les étudiant·e·s ont été amené·e·s à accompagner en groupe cette reconquête identitaire à l'échelle de la vallée, avec pour fil conducteur, l'apport du paysagiste dans les programmes de réouverture de cours d'eau et dans la conception de dispositifs paysagers de gestion intégrée des eaux pluviales.



S'appuyant ensuite d'une part sur le processus tout récemment initié par la Commune d'Uccle pour le réaménagement de la place Saint-Job (gestion des eaux en amont) et se positionnant d'autre part sur la pertinence du projet régional de parking de dissuasion à Uccle-Stalle (remise à ciel ouvert en aval), les étudiant·e·s ont navigué entre ces deux sites d'application concrète de leurs projets d'aménagement individuels, afin de les reconnecter à l'essence-même de ce fond de vallée.



L'Atelier Projet Q7 Paysager a pour objectif de plonger les étudiant·e·s dans la complexité d'un territoire urbain, notamment à travers le prisme de la diversité de ses acteurs, pour ensuite pouvoir y apporter des réponses paysagères concrètes autour des thématiques de la ville inclusive et de l'urgence climatique.



Maxime Genefort

L'échappée de Stalle, nouvelle continuité de la vallée du Geleytsbeek

ATELIER

PAYSAGER 1 (Q7)

*La vallée du Geleytsbeek :
révéler le fil de Saint-Job
à Uccle-Stalle*

INTERVENANT·E·S

Sébastien Heuss

Julie Martineau

Cédric Vermeulen

La chronique d'un « Génie ucclois » à révéler. Réhydrater, associer, temporaliser des concepts qui prennent place à l'échelle de nos sites par l'extension des signes de cette vallée. La gestion d'une eau en amont, un cheminement d'eau qui parcourt et réhydrate les consciences, des jardins de vallées. Une végétation spécifique, le Kauwberg, les zones humides. Le Geleytsbeek, ouvert ou voûté, le rapport humain-eau s'efface, s'enfuit, se cache. Un rapport au passé par l'architecture, un moulin. Rencontrer nos deux sites, sources d'une continuité, amont, aval, une vallée, lointain souvenir d'une rupture. Des signes, une perception de l'eau, un affranchissement nouveau de l'humain sur cette vallée tout simplement : réhydrater, associer, temporaliser, des concepts pour un génie ucclois à révéler.

Retravailler la promenade verte, associer son ambiance à la vallée, créer une liaison et des espaces d'intérêt paysager. Réhydrater cet élément fondamental, la réouverture du Geleytsbeek à ciel ouvert par la mise en place d'un gradient humide favorisant l'implantation d'une strate herbacée progressive. En rive droite, une strate riparienne arborée prend place, aussi pour escamoter la gare de tram. Révéler un relief, sous la surface, le bâtiment génère une morphologie de la vallée. Ainsi la conservation d'une fonction de parking au profit d'un site reconnecté à l'ambiance d'une vallée. Donner un temps d'arrêt, de contemplation, s'ancrer l'espace d'une pause à la vallée, des vues diverses en direction d'une ambiance humide, rafraîchissante. Prendre de la hauteur, arpenter le plateau de la vallée dans un espace à s'approprier. Proposer un devenir en terrasses jardins, un potentiel d'associations et d'activités. La mise en place éventuelle d'une passerelle comme rattachement au futur projet immobilier Emerald.

[01]

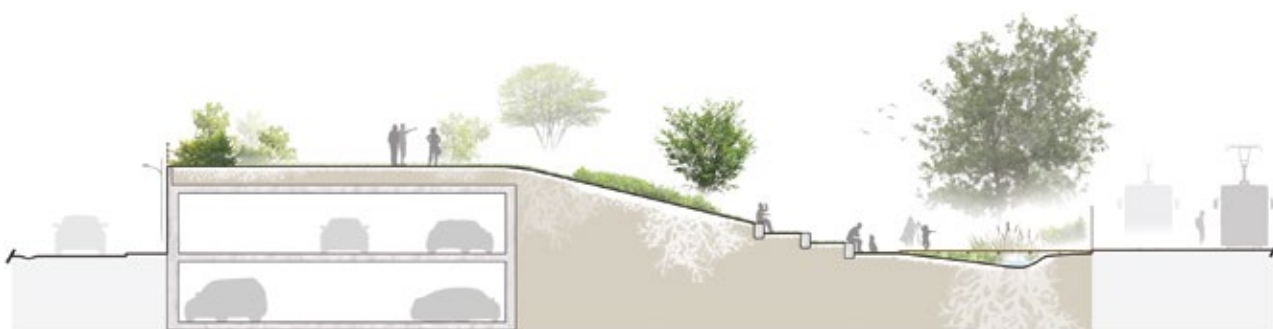


[02]





[03]



[04]



[05]

- [00] point de vue
- [01] point de vue globale
- [02] maquette
- [03] coupe Stalle
- [04] coupe Stalle
- [05] point de vue
- [06] point de vue

[06]



[07] plan de masse
[08] point de vue



[07]

[08]





[00]

Marlène Rougier

La place de Saint-Job, sous les pavés un génie ucclois à révéler

ATELIER

PAYSAGER 1 (Q7)

*La vallée du Geleytsbeek :
révéler le fil de Saint-Job
à Uccle-Stalle*

INTERVENANT·E·S

Sébastien Heuss

Julie Martineau

Cédric Vermeulen

Hydrater, associer, deux concepts qui prennent vie dans l'espace et dans le temps, temporaliser les lieux, les mouvements. Réhydrater les consciences par l'ambiance pour révéler la dynamique des lieux. La gestion d'une eau, le Geleytsbeek. Associer les composantes de la vallée pour lutter contre des ruptures en amont et en aval. Des composantes sur lesquelles reposent des concepts : réhydrater, associer, temporaliser qui prennent place au sein de nos deux sites.

La création d'une centralité, traiter la composition de l'espace en y associant les façades commerçantes et l'église. L'unité par la matérialité, associer les matériaux existants, l'utilisation de pavés de porphyre par des inclinaisons différentes. L'eau, l'élément d'ambiance... guider les flux par le relief du site pour irriguer les jardins de vallées. Une matérialité, un deuxième matériau d'unité. Réhydrater les consciences par la symbolique de l'eau, la pierre bleue. Des jardins de vallées... enlever les pavés et s'an-crer plus bas à l'ambiance par la rencontre, associer l'existant et les signes de la vallée. Temporaliser avec l'existant, conserver certains platanes ainsi que leur hauteur et les associer par la pierre bleue. Des traversées piétonnes pour conserver des accès à la place. L'association de la place vers les façades, des ouvertures marquées de différentes strates accentuées. Une palette végétale adaptée aux conditions des jardins, une ambiance humide lors de forte pluie vers une adaptation lors de forte sécheresse. Temporaliser ces jardins de vallées aussi par la spontanéité de la végétation. Des marches en pierres bleue invitant l'utilisateur à prendre place sur le mobilier minéral. Des jeux de formes, dans ces vallées, guidés par le flux d'eau. Une forme, une surface, le parcours du Geleytsbeek, visible ou invisible, large ou étroit. Redonner place à l'église, un par-vis ouvert, rattacher le patrimoine à l'unité de la place. Une mobilité modifiée, temporaliser la vitesse des usagers. Revaloriser la fonction d'accueil vers un rôle unitaire de la place. Redonner place aux événements, une ambiance hebdomadaire par l'extension d'un marché, une ambiance ponctuelle, la kermesse, la foire, une zone ouverte à proximité de l'église.

[01]



[02]



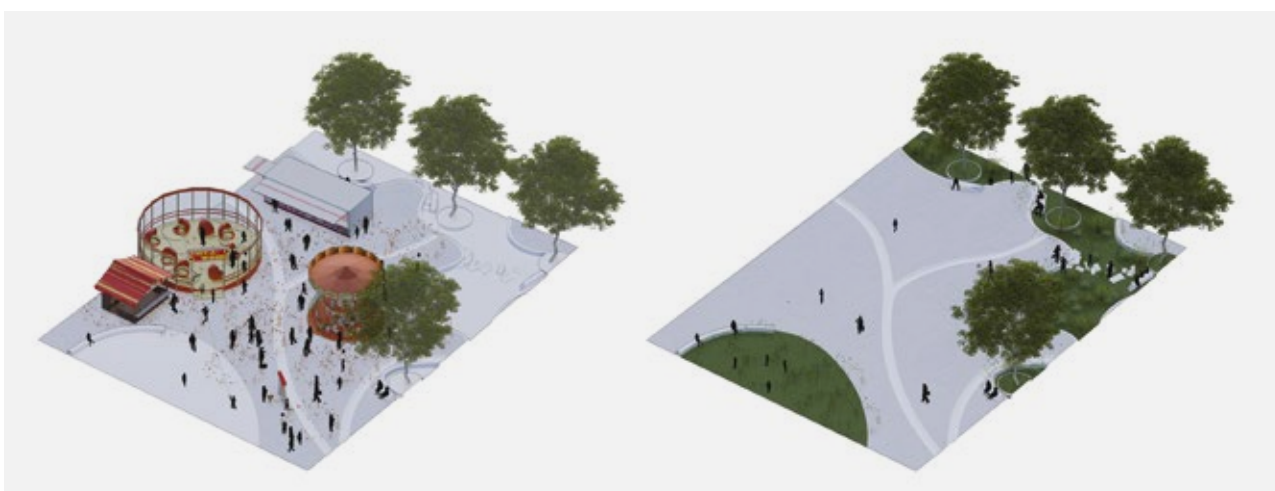


[03]

[04]



[05]



- [00] Saint-Job, point de vue globale
- [01] Saint-Job, point de vue
- [02] maquette
- [03] ambiance réhydratation
- [04] ambiance jardin vallée /
ambiance marché
- [05] ambiance foire /
ambiance jardin vallée



[06]

[07]



PAYSAGER 2 (Q8)

Quel devenir pour la lisière de la forêt de Soignes ?

COORDINATRICE

Julie Martineau

INTERVENANT·E·S

Julie Martineau

Christoph Menzel

Marc Dufrêne

Anne-Marie Sauvat

L'atelier de Master 1, 2^e quadrimestre (Q8) interroge la pratique du projet de paysage aux interfaces des territoires, dans les dynamiques et temporalités qui leur sont associées. Il s'intéresse à l'«entre-deux» où se rencontrent et/ou se confrontent des enjeux territoriaux, avec le paysage comme dénominateur commun aux acteurs qui l'habitent et l'activent, et le projet de paysage comme forme de médiation.

Sur base d'un contexte existant, les réflexions portent sur des thématiques d'actualité, porteuses de sens et de conséquences à court-moyen-long termes. Les étudiant·e·s appréhendent, analysent et prennent attitude, formulent des intentions programmatiques et apportent des réponses spatialisées aux enjeux sociétaux identifiés, qui prennent en considération les services écosystémiques fournis par les paysages.



LA LISIÈRE DE LA FORÊT DE SOIGNES

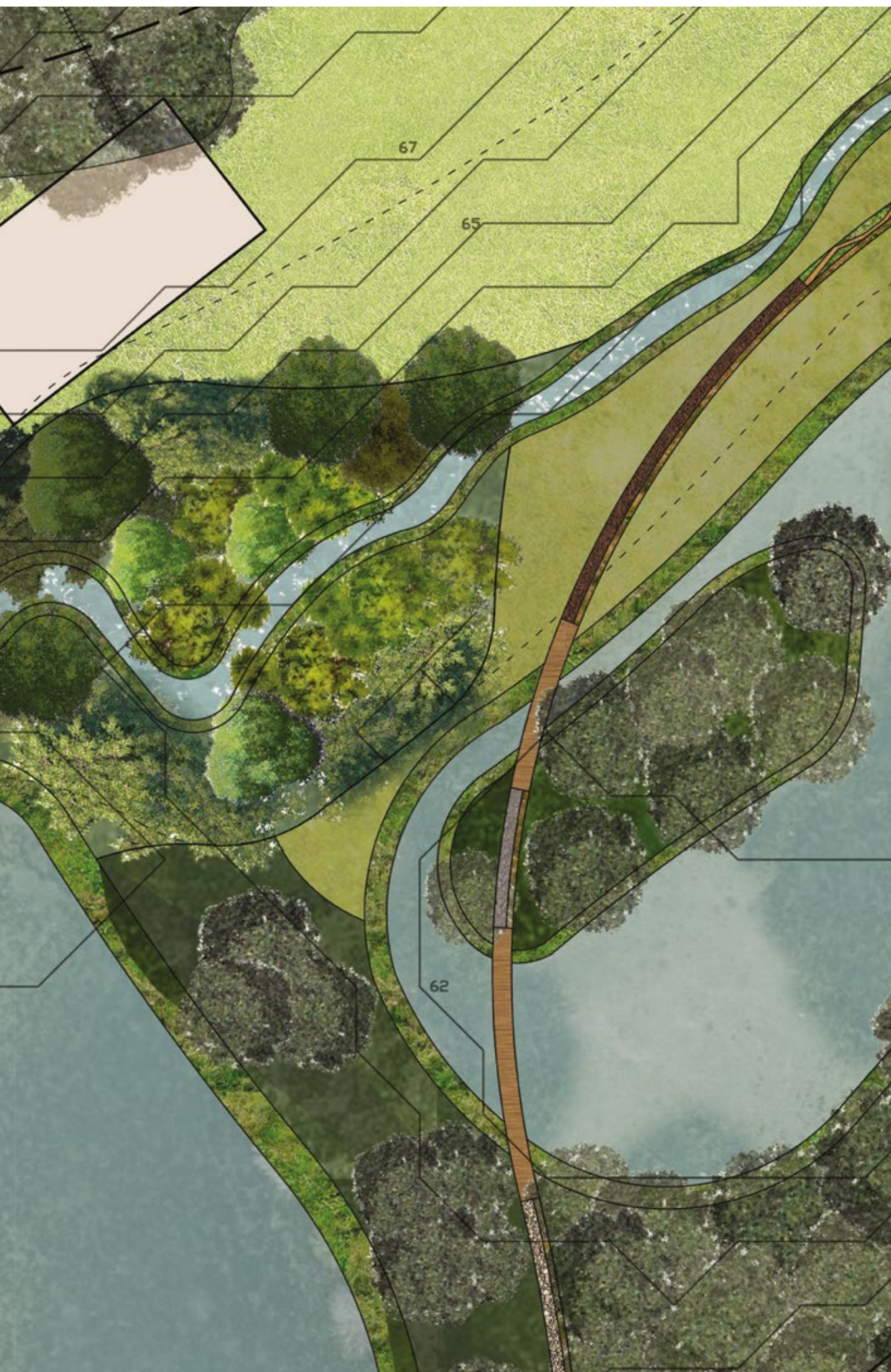
Avec cette question ouverte, les étudiant·e·s explorent la couronne de la forêt de Soignes, entre la forêt et les territoires urbains/ruraux qui l'entourent. Avec comme enjeux de répondre aux changements climatiques d'une part et au besoin croissant des populations de «lieux d'évasion et de respiration» d'autre part, les étudiant·e·s questionnent les possibilités de cohabitation entre des usages paradoxaux associés à la forêt (tourisme, loisir, chasse, exploitation, protection/préservation, ...), en se positionnant sur les projets de développement en cours.

En explorant la notion de lisière, comme une frontière plus ou moins épaisse et poreuse entre des milieux et des activités distinctes, les étudiant·e·s identifient les potentiels d'interactions, les porosités « d'un monde à l'autre », ainsi que les frictions, voire conflits entre les besoins humains périurbains et les habitants de la forêt.

L'approche pédagogique de l'atelier demande de développer une lecture et analyse critique du territoire abordé, d'identifier ses acteurs, de comprendre et se positionner face aux enjeux, afin de mettre en place une réponse spatialisée pertinente par le projet de paysage.

L'Atelier Projet Q8 s'intéresse à l'« entre-deux », où se rencontrent et/ou se confrontent des enjeux territoriaux, avec le paysage comme dénominateur commun aux acteurs qui l'habitent et l'activent, et le projet de paysage comme forme de médiation.





Erwan Bailleul

Se reconnecter à ses origines

ATELIER

PAYSAGER 2 (Q8)

*Quel devenir pour la lisière
de la forêt de Soignes ?*

INTERVENANTS

Marc Dufrêne

Julie Martineau

Christoph Menzel

Anne-Marie Sauvat

Le projet se situe au sud de Bruxelles, dans la commune de La Hulpe de 7 500 habitant·e·s et une superficie de 15 km². On retrouve à cet endroit un « maillage bleu » historique qui était déjà présent au XVII^e siècle du fait de la présence de la rivière de l'Argentine et de plusieurs étangs qui l'accompagnent. L'origine du nom de ce cours d'eau provient justement de la présence de l'eau, il signifie en effet « rivière d'argent ». Ce site possède également un « maillage vert » important avec comme élément majeur la forêt de Soignes. Adossé à celle-ci, prend place le domaine Solvay, reconnu pour son parc paysager et son château (de la Hulpe). De plus, non loin de là, se situe la réserve Nysdam qui constitue la plus grande réserve naturelle du Brabant wallon.

L'analyse m'a permis de vérifier la forte pression urbanistique subie par la vallée de l'Argentine, victime d'un étalement urbain croissant qui « enferme » la rivière ; elle a également permis d'identifier une série de barrières, notamment la rupture écologique générée par le domaine Solvay entre la réserve et la forêt. Les objectifs sont donc de mettre en valeur le « maillage bleu » historique en valorisant les caractères paysagers historiques, en renforçant la transition écologique entre la réserve naturelle et la lisière de la forêt.



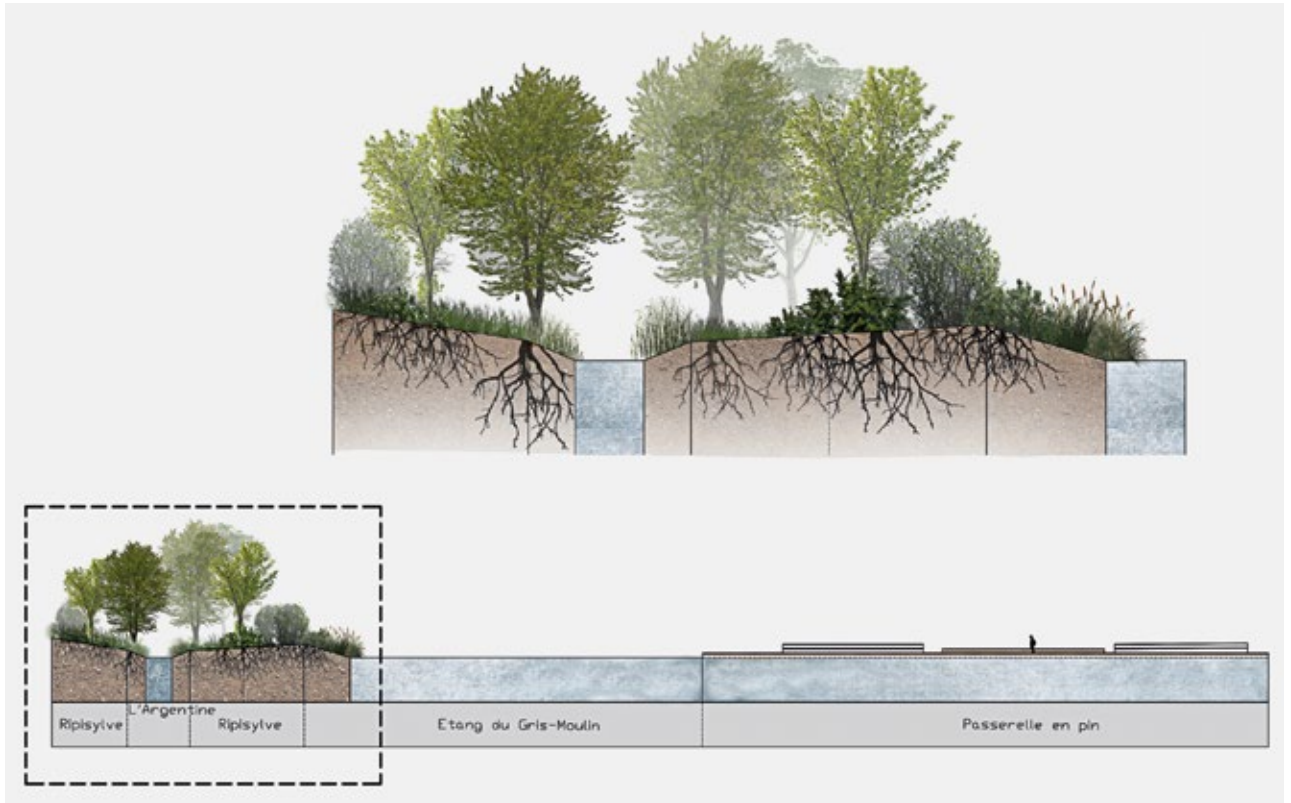
[01]

À travers cette proposition, l'objectif consiste à mettre en valeur un maillage bleu historique, de sensibiliser et d'instruire les visiteurs sur l'importance de ces oasis de biodiversité en milieu urbain, d'enrichir la richesse spécifique des milieux présents au niveau de la faune et de la flore, de valoriser les fonctions sociales, historiques et paysagères du site et enfin renforcer de manière écologique la transition entre la réserve Nysdam et la lisière de la forêt de Soignes.

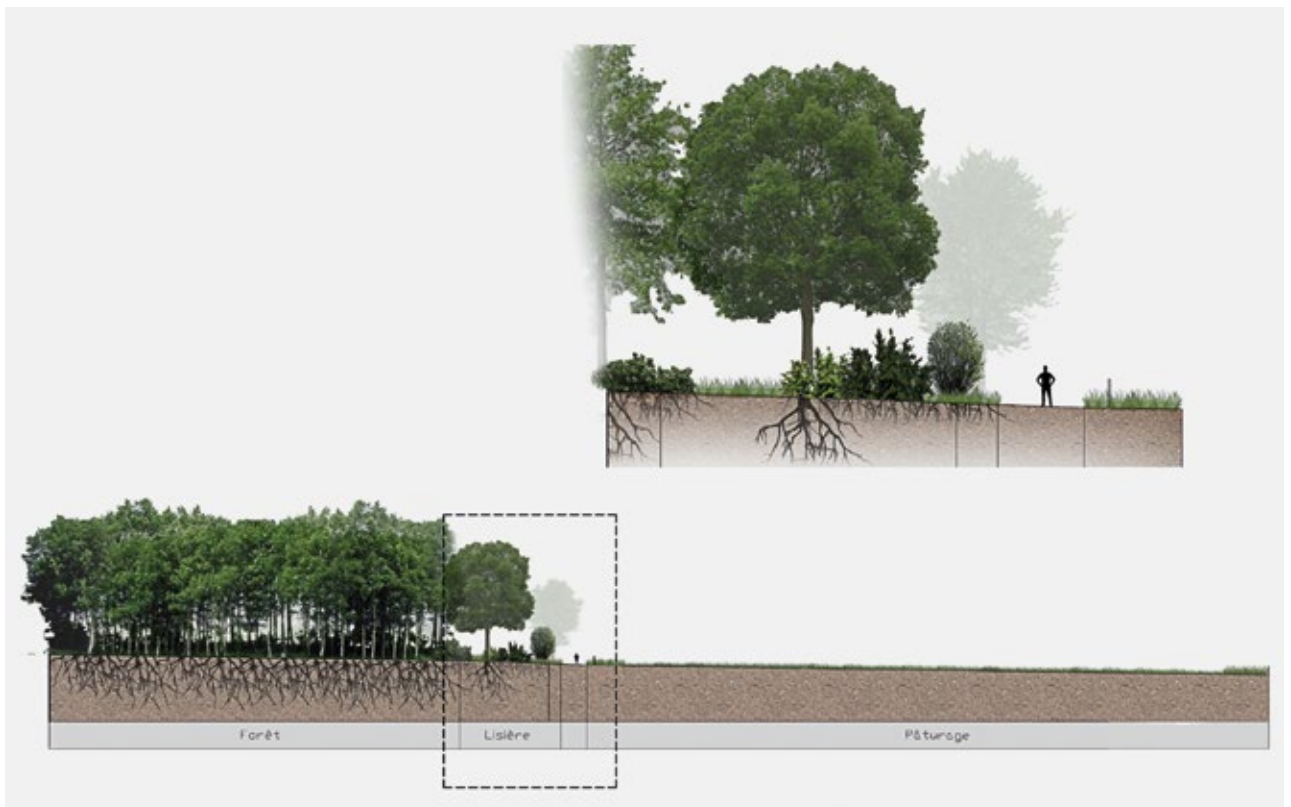
Pour cela, j'ai proposé une restructuration de la ripisylve du cours d'eau de l'Argentine, de renforcer les percées visuelles sur le maillage bleu, de créer un sentier de continuité écologique divisé en deux parties. La première, représentant un « parcours pieds nus » traversant certaines parties de la réserve naturelle et démarrant de la maison de garde (maison qui possède une valeur historique). La seconde partie consiste à révéler un sentier pédestre déjà existant du domaine Solvay rejoignant la forêt avec un passage par une lisière qui serait retravaillée en lisière étagée afin d'assurer une meilleure transition écologique entre deux écotones (boisement et prairie).

[00] plan, zoom
 [01] évolution historique, cartes : 1691, 1971, 2021
 [02] coupe dans la ripisylve
 [03] coupe dans lisière étagée

[02]

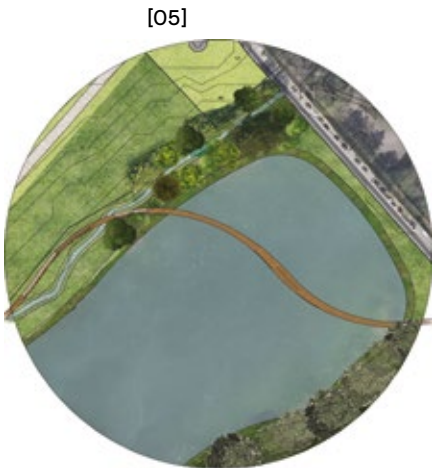


[03]

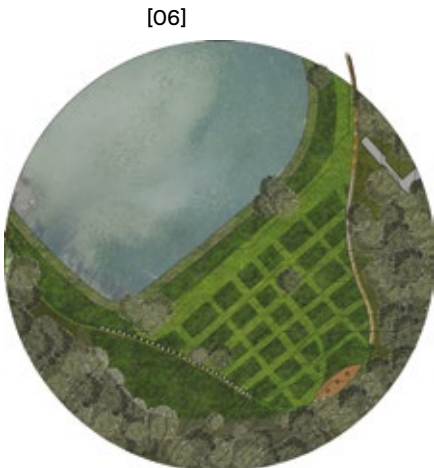




[04]



[05]



[06]



[00]

Michel Duchesne

Révéler les lieux oubliés

ATELIER

PAYSAGER 2 (Q8)

*Quel devenir pour la lisière
de la forêt de Soignes ?*

INTERVENANT·E·S

Marc Dufrêne

Julie Martineau

Christoph Menzel

Anne-Marie Sauvat



[01]

Ce projet se situe à la Hulpe, au sud de Bruxelles et de la forêt de Soignes, plus précisément dans le village de la Gaillemarde et dans une partie du domaine Solvay (appartenant au château de la Hulpe). C'est la vallée de la rivière de l'Argentine qui a principalement fait l'objet de mon étude.

Lors de nos recherches et visites de terrain, nous avons découvert que la rivière était accompagnée de nombreux étangs dissimulés. La présence de l'eau le long de la rivière y est d'ailleurs presque imperceptible. Néanmoins des « chemins de désir » se sont tracés, leur empreinte témoignant de pratiques relatives à cette rivière. Mes rencontres avec riverain·e·s et touristes ont de plus révélé une forte demande pour la mise en valeur de ces différents plans d'eau ainsi que de l'Argentine.

J'ai donc naturellement pris le parti de suivre les pistes déjà amorcées tout en répondant à la topographie existante, de manière à prononcer la relation entre l'eau, la réserve naturelle, les marécages et la roselière de la Gaillemarde, favorisant l'approche à la rivière et permettant d'ouvrir des vues sur le domaine de Solvay.

Le projet consiste donc en la création d'un sentier qui permet de voir, de découvrir les lieux grâce à une nouvelle relation de distance et de proximité avec l'eau, de se situer dans un espace « d'entre deux », permettant d'initier les visiteur·euse·s au paysage de cette vallée, tout en répondant à la pression touristique. Des pontons, observatoires et belvédères sont créés, permettant de révéler certaines vues oubliées tout en évitant la dégradation des berges en s'en émancipant.

La transition avec la forêt a également fait l'objet d'interventions, de manière à augmenter le linéaire de lisière et favoriser les lisières étagées, ce qui a également pour effet de générer des profondeurs de champ et des vues contrastées sur la réserve naturelle et le parc jardiné hautement entretenu du château de la Hulpe.

[02]

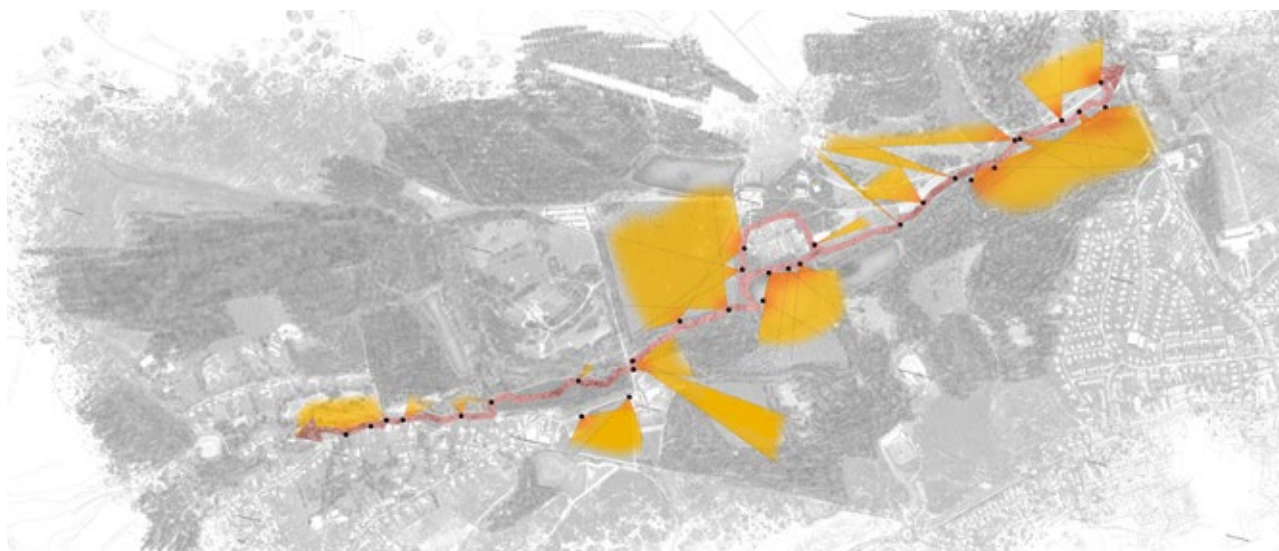


- [00] vue ripisylve
- [01] vue prairies humides
- [02] coupe
- [03] relevé des « chemins de désir »
- [04] plan vues
- [05] plan masse

[03]



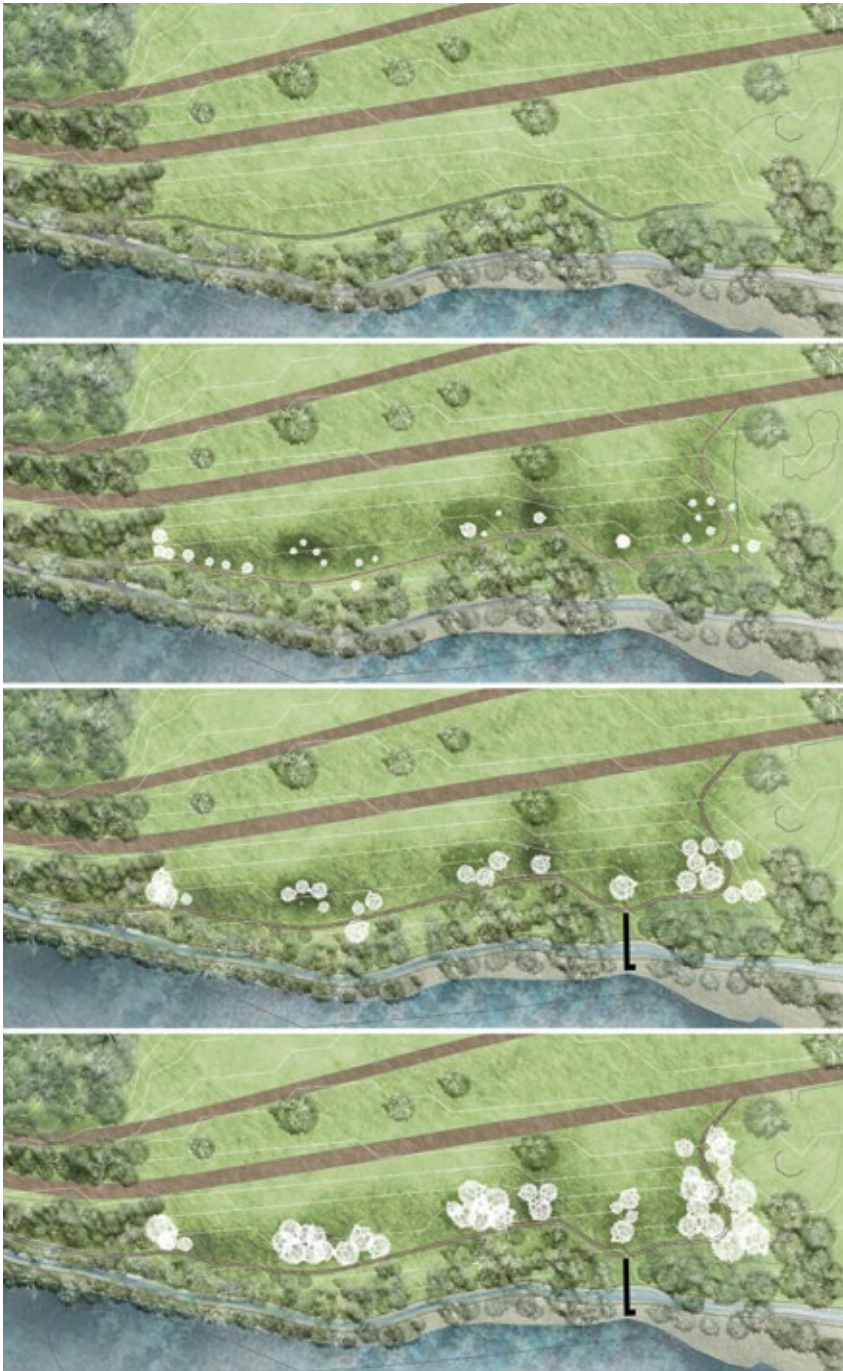
[04]



[05]



[06] plan évolutif
[07] coupe



[06]

[07]



PROJET DE FIN D'ÉTUDES (Q10)

Paysages nécessaires

COORDINATEUR

Hugues Sirault

INTERVENANT·E·S

Ambre Anrys

Thierry Kandjee

Hugues Sirault

L'atelier de Master 2, 2^e quadrimestre (Q10) invite les étudiant·e·s à explorer les paysages nécessaires à concevoir, construire et gérer à l'horizon 2050. L'originalité de cet atelier final réside dans la liberté de choix du site et de la thématique de travail du Projet de Fin d'Études. L'exercice est individuel mais les thématiques communes identifiées ouvrent largement les portes des débats critiques qui animent l'atelier de projet.

Cet atelier ponctue la formation, il doit permettre aux étudiant·e·s de mobiliser et d'appliquer de manière pertinente les acquis de leur cursus ; il est aussi l'occasion d'initier les étudiant·e·s à une démarche de recherche réflexive et critique. En particulier la nécessité du paysage et de l'action du paysagiste doit être argumentée au regard des urgences auxquelles nos sociétés contemporaines sont et seront confrontées.

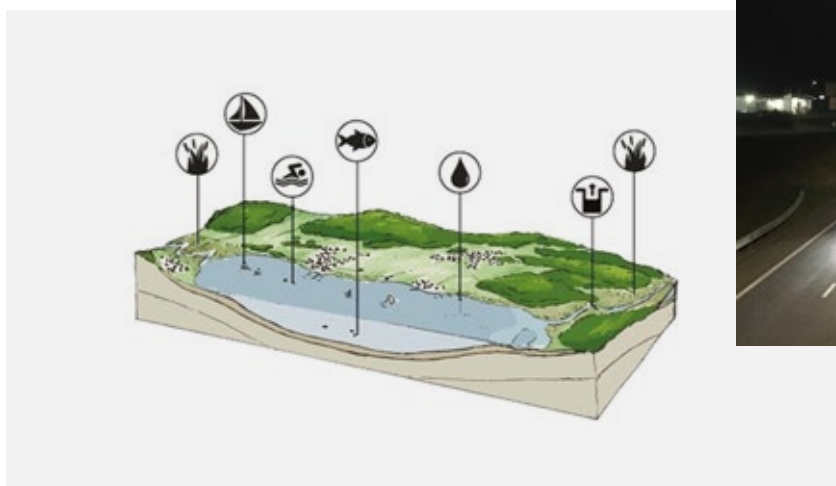
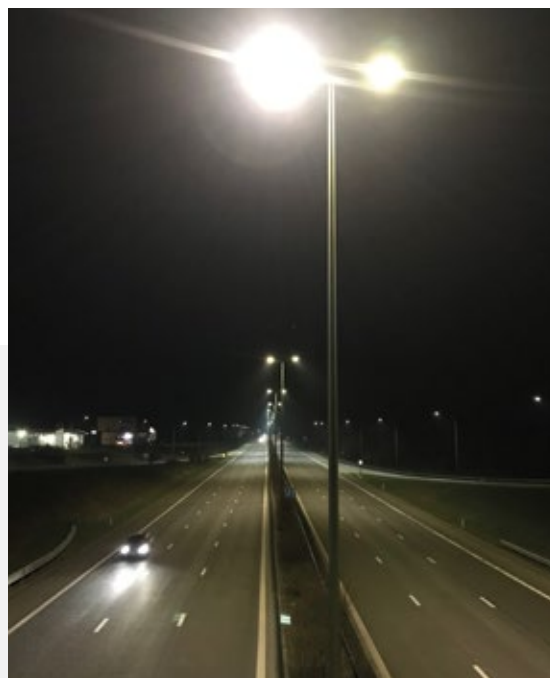
Les étudiant·e·s sont invité·e·s individuellement à choisir leur propre site d'étude et élaborer un état de l'art permettant d'énoncer une hypothèse originale. Ce travail permet d'identifier des questionnements collectifs qui font l'objet de séminaires de travail.



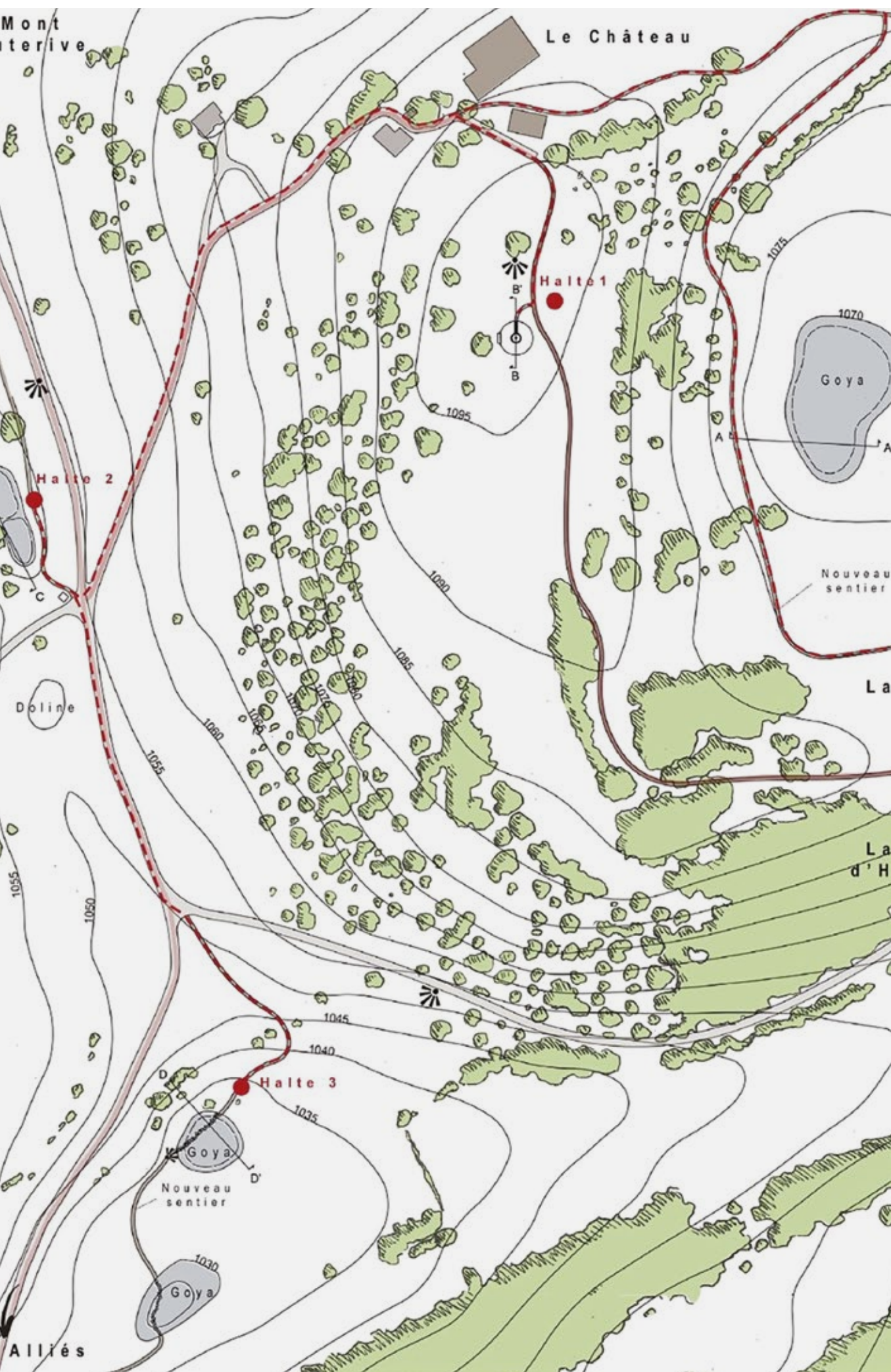
Cette année les étudiant·e·s ont abordé les paysages infrastructuraux en questionnant le devenir des infrastructures routières, les paysages habités qui interrogent les modes de co-existence entre habitat humain et non humain et les paysages du risque associés à la gestion des inondations et/ou des sécheresses comme leviers de projet de paysage.

Le premier projet repris dans le Yearbook démontre la nécessité de concevoir la reconversion d'une autoroute bientôt obsolète à l'aune de la crise énergétique et des changements des pratiques modales que nous traversons. Le deuxième projet aborde lui l'enjeu de la raréfaction de l'eau dans un territoire rural en tension où l'usage de l'« or bleu » disputé nécessite un projet de paysage qui prône la frugalité dans l'usage de l'eau considéré comme bien commun.

Ce grand écart entre les thématiques est désiré, il témoigne du large spectre d'actions des architectes paysagistes qui seront mobilisées pour concevoir les paysages nécessaires de demain.



Cette année les étudiant·e·s ont abordé les paysages infrastructuraux en questionnant le devenir des infrastructures routières, les paysages habités qui interrogent les modes de co-existence entre habitat humain et non humain et les paysages du risque associés à la gestion des inondations et/ou des sécheresses comme leviers de projet de paysage.



Molly Verougstraete
Goyas contemporaines

ATELIER
PROJET DE FIN D'ÉTUDES (Q10)
Paysages nécessaires

INTERVENANT·E·S
Ambre Anrys
Thierry Kandjee
Hugues Sirault

Dans un contexte naturel déjà propice aux périodes sèches, le Haut-Doubs cristallise les enjeux liés à la pénurie d'eau : entre augmentation démographique, besoins en eau inhérents aux pratiques agricoles et sous le joug du réchauffement climatique, les politiques locales font face à des choix déterminants pour leur développement.

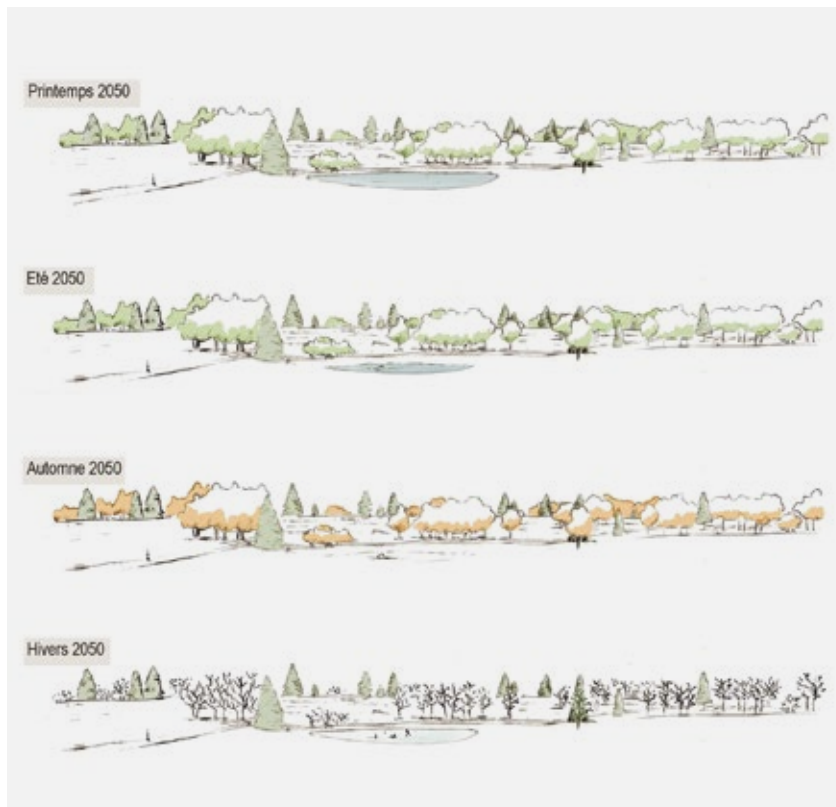
Face à une pénurie d'eau de plus en plus récurrente les communes d'Hauterive-la-Fresse et Les Alliés ont décidé de s'inspirer d'une méthode traditionnelle du massif du Jura concernant le stockage de l'eau. Cette méthode consiste à imperméabiliser les dolines afin de récupérer l'eau issue de la fonte des neiges et des chutes de pluie en empêchant son infiltration dans le réseau karstique. Le projet de Molly Verougstraete tire parti de ces méthodes et connaissances traditionnelles et transforme le risque de pénurie en une source d'opportunités.

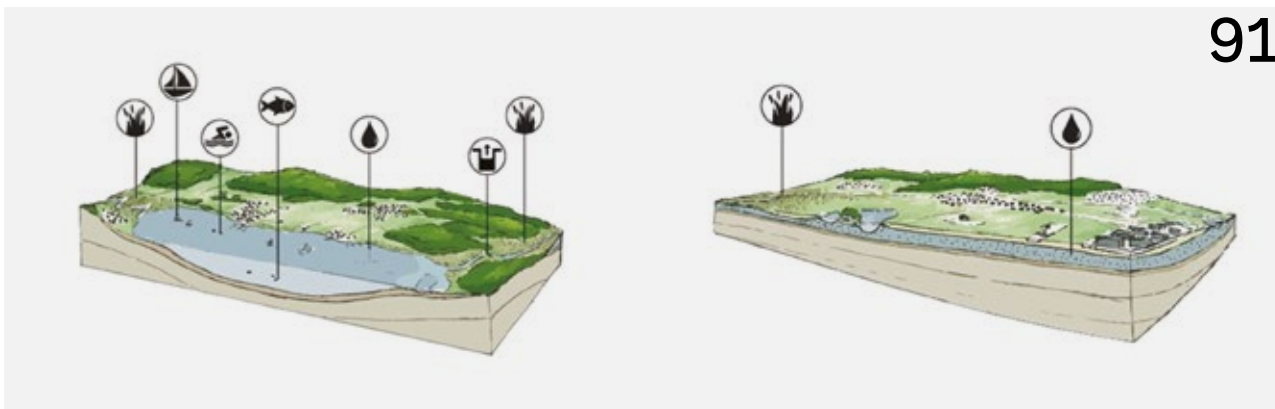
À l'échelle du territoire d'étude le paysage de plateau est ponctué de mares artificielles surnommées « Goyas ». Celles-ci servent à alimenter en eau les abreuvoirs à l'horizon 2050 (26 000 m³) et ainsi à préserver l'eau potable pour la consommation humaine. Le projet de paysage renforce le caractère culturel de ce paysage en soutenant l'écotourisme (pédagogie liée à la géologie karstique, au patrimoine, à la biodiversité...).

[01]

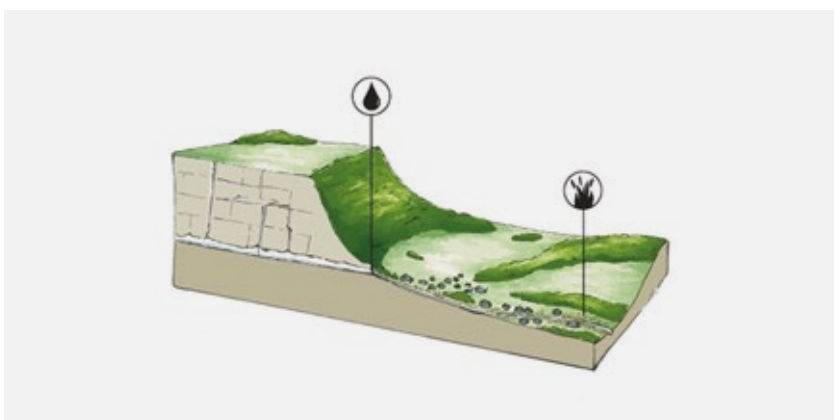


[02]





[03]



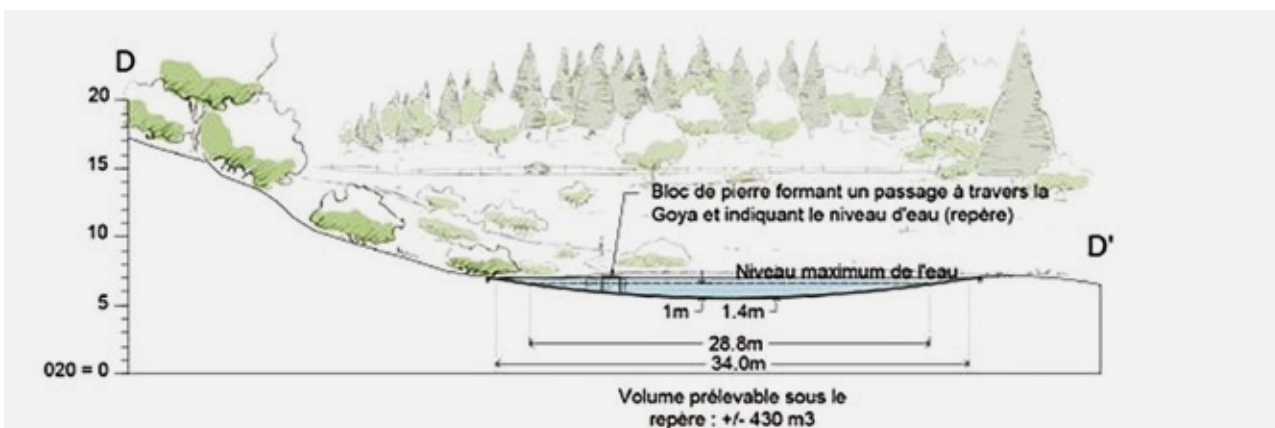
[04]

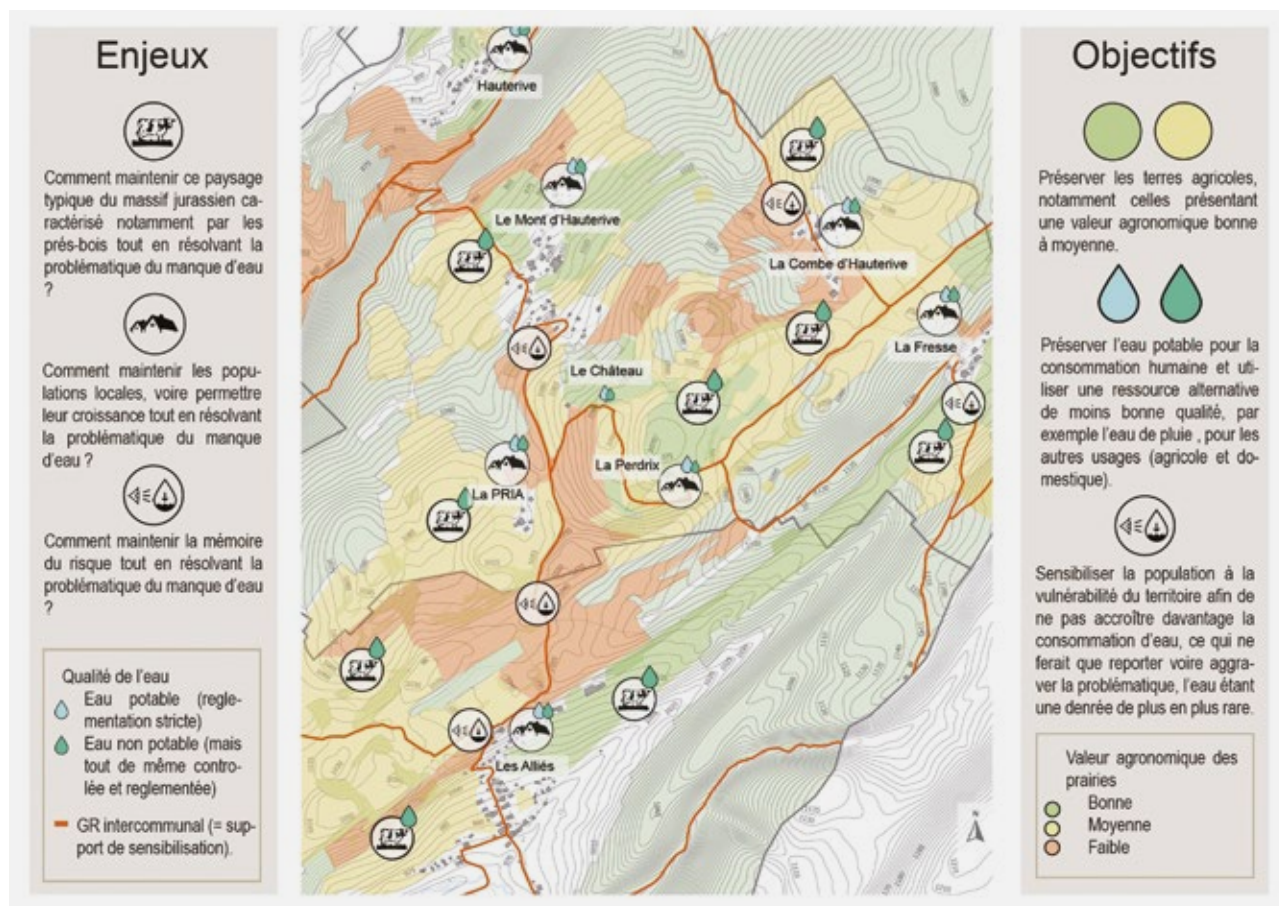
- [00] cartographie des Goyas
- [01] scénario 1 : le réensauvagement comme réponse ?
- [02] scénarios pour cultiver, vivre avec la sécheresse
- [03] eau superficielle : 20 % / nappe phréatique : 38 %
- [04] source karstique : 58 %
- [05] halte 3 : la combe aux Goyas
- [06] halte 3 : principes constructifs



[05]

[06]



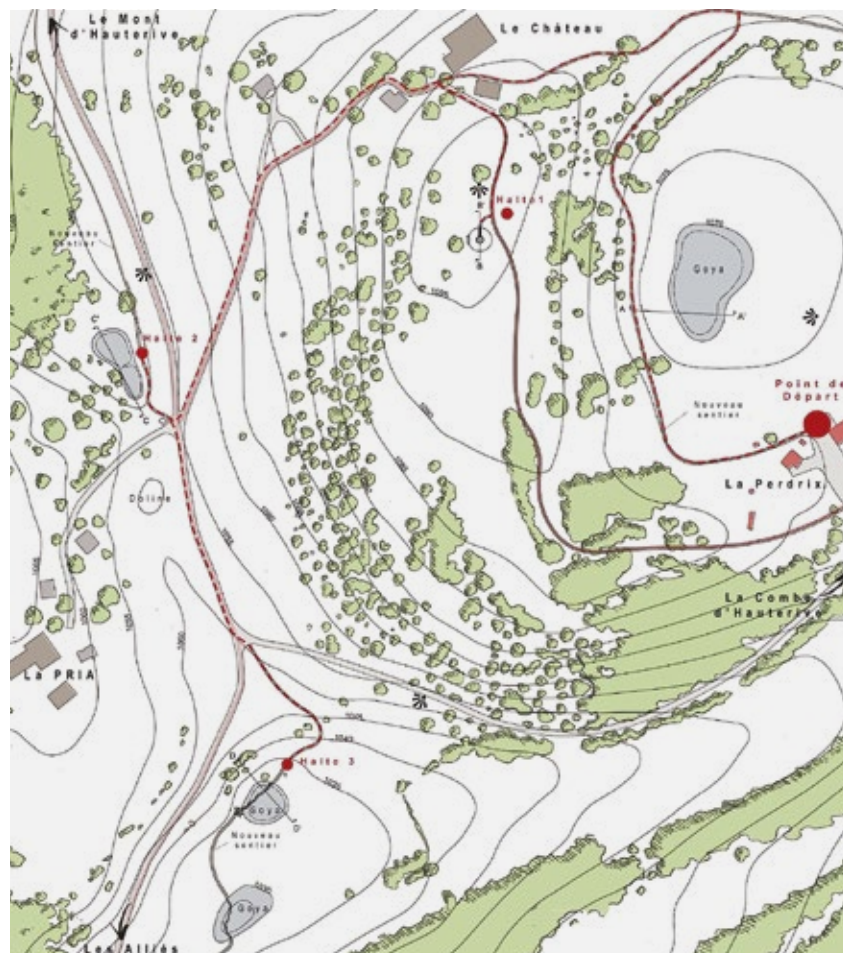


[07]

[08]

[07] la détresse hydrique comme levier de projets

[08] un parcours écotouristique ponctué de dolines





[00]

Romain Devillet

L'autoroute de proximité

ATELIER

PROJET DE FIN D'ÉTUDES (Q10)

Paysages nécessaires

INTERVENANT·E·S

Ambre Anrys

Thierry Kandjee

Hugues Sirault

Ce titre provocateur résume l'intention du projet. S'appuyant sur les travaux de l'urbaniste Fanny Lopez qui décrit les trois régimes d'obsolescence des grandes infrastructures modernes (insoutenabilité énergétique, évolution des politiques de mobilité, conscientisation écologique), la proposition aborde l'autoroute non pas comme un lieu de fragmentation mais comme lieu de vie, un support de liaisons écologique et sociale, un nouveau type d'espace public.

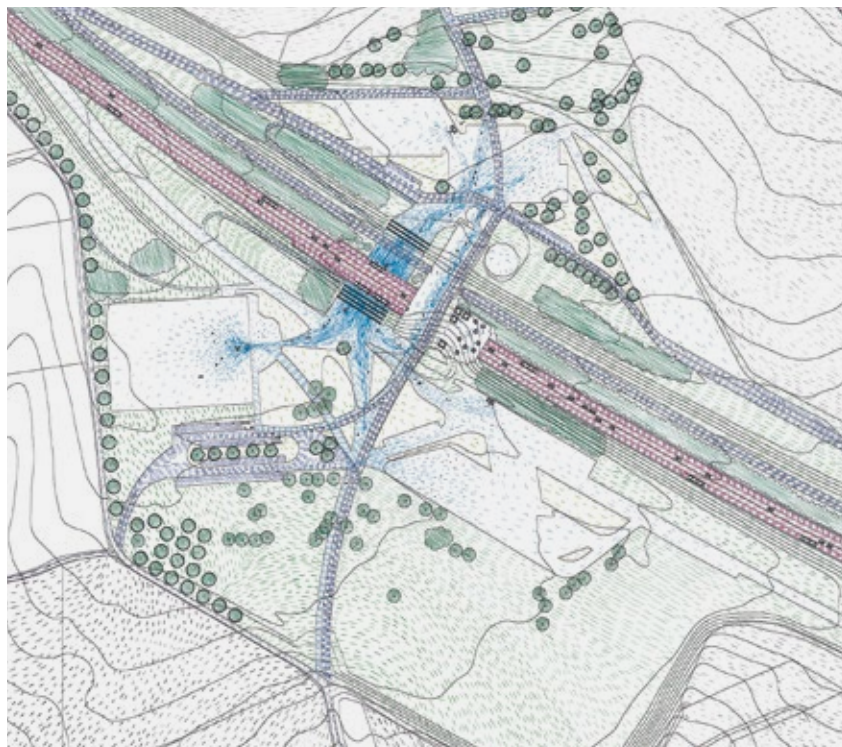
Le travail s'appuie sur une très bonne connaissance du contexte local des usages de l'autoroute entre Arlon et le Luxembourg, il propose un prototype de reconversion d'une aire de repos répliquable le long de l'autoroute. Le partage modal des mobilités au niveau de l'autoroute est révisé pour répondre efficacement à la dynamique de mobilité pendulaire. Cette solution engendrera également un gain de place permettant l'intégration d'une autoroute cyclable et le développement de nouvelles lisières.

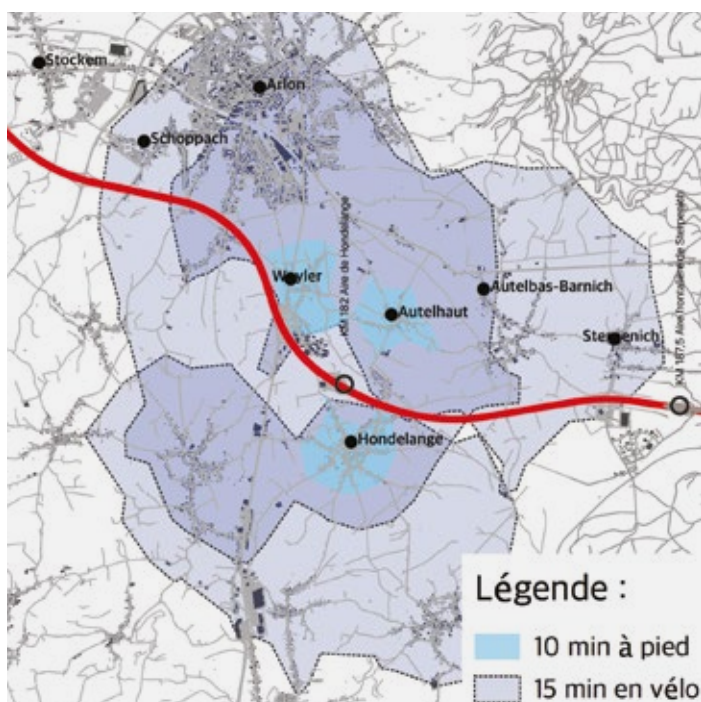
À titre d'exemple, le village de Hondelange, autrefois privé de ses massifs forestiers, va pouvoir renouer avec ceux-ci et redevenir un lieu de promenade. La zone artisanale de Weyler va pouvoir être reconnectée aux plaines agricoles et aux massifs forestiers environnants, l'aire de repos devient une interface multiservices à la croisée de tous les chemins. Elle constituera une halte pour les navettes venant et revenant du Luxembourg mais également des lieux propices à des programmations complémentaires. Il s'agit de reconvertir l'aire de services en polarité intercommunale, un nouveau lieu de vie.

[01]



[02]

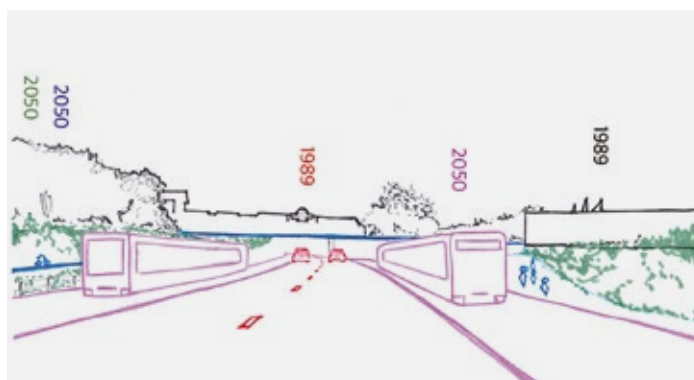




[03]



[04]

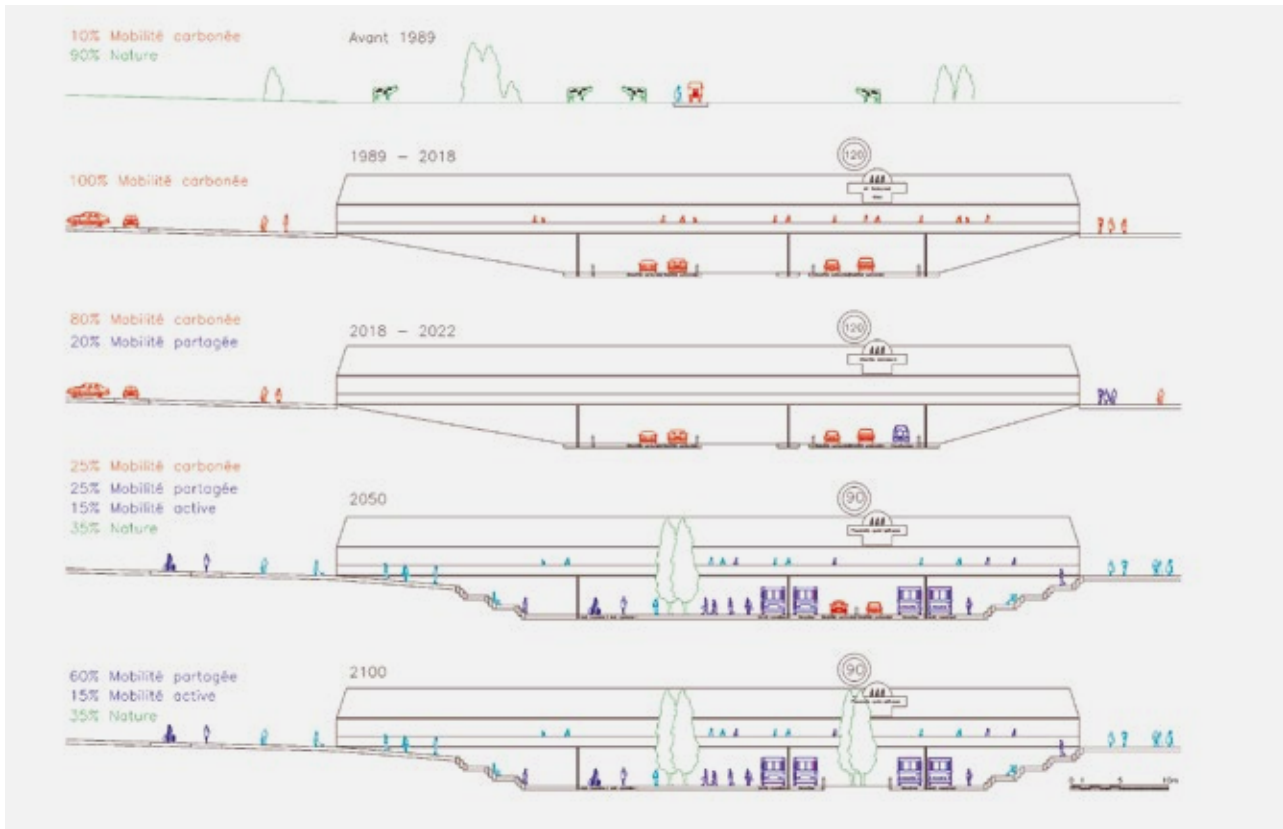


[05]

[06]

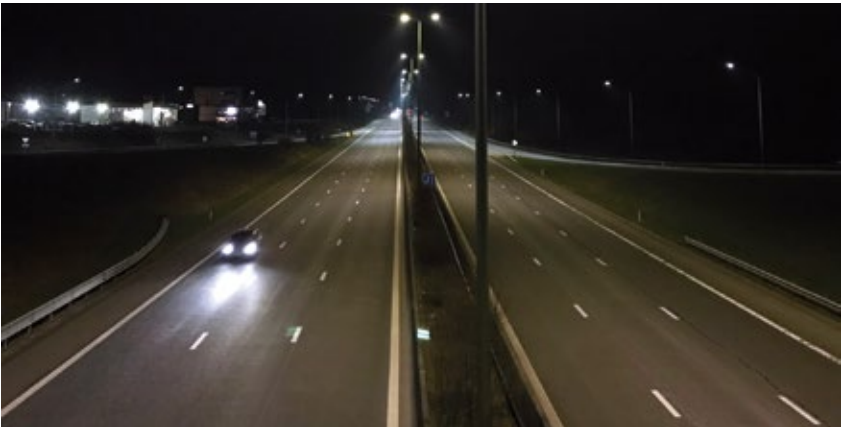
- [00] système autoroutier
- [01] autoroute d'hier / d'aujourd'hui
- [02] l'aire de repos comme interface multiservices
- [03] la mobilité douce actuellement limitée à cause de l'autoroute
- [04] contexte, rail, autoroute, aire de repos, zone d'étude
- [05] Hondelange 2050
- [06] village bordant l'autoroute





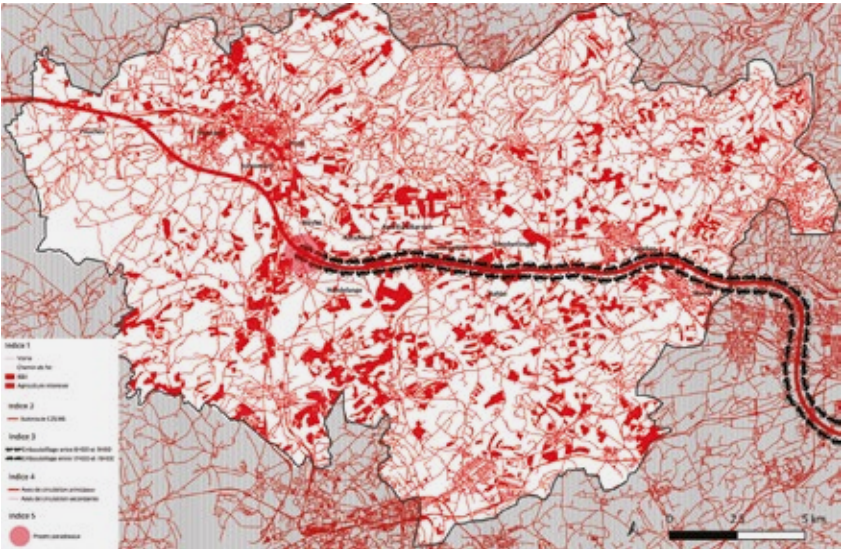
[07]

- [07] dessiner la transition
- [08] repenser le système autoroutier
- [09] l'autoroute comme coupure



[08]

[09]



Le travail de fin d'études est un travail personnel demandé aux étudiant·e·s de Master. Il aboutit à la démonstration de l'autonomie et de l'aptitude de l'étudiant·e à aborder avec méthode et créativité une recherche originale d'une envergure significative dans le domaine du paysage. Le TFE prend la forme d'un mémoire dans lequel le caractère de scientificité est démontré, il est voué à produire de nouveaux savoirs, savoir-faire et/ou savoir-être. Dans tous les cas, le cadre conceptuel, la nature originale du problème abordé et la pertinence de la méthode doivent être démontrés.

Les TFE représentés et listés dans le Yearbook portent sur des sujets définis d'un commun accord par l'étudiant·e et leurs co-promoteurs·trices, ils témoignent à la fois d'un engagement sur des questions d'actualité pertinentes, de la dimension collaborative et interdisciplinaire de cette formation en architecture du paysage.

TFE SOUTENUS

2022

Pierre
BUCHWALDER

MÉNAGER LES FRANGES
URBAINES : QUELLES
SYNERGIES ET LIMITES
À L'APPROPRIATION
COLLECTIVE DU TERRI-
TOIRE ? CAS D'ÉTUDE
DES LENTILLÈRES

PROMOTEUR·TRICE
Julie Martineau

ÉLISE
CANDRY

TOWARDS AN ADAPTED
CHOICE AND DESIGN
OF URBAN GREEN, IN
THE LIGHT OF CLIMATE
CHANGE.

A STUDY THROUGH
THREE URBAN
LANDSCAPE PROJECTS
IN ANTWERP, BRUSSELS
AND LIÈGE

PROMOTEUR·TRICE
Jan Bogaert

Alice
CHANU

LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE
OSTRÉICOLE EN
BRETAGNE FACE
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

PROMOTEUR·TRICE
Didier Vancutsem

Alexis
DEMAITER

LA PENSÉE UTOPIQUE
NOUS PERMET-ELLE
D'INVENTER
ET D'INITIER UN
AMÉNAGEMENT
VIABLE DU PAYSAGE
DE DEMAIN ?

PROMOTEUR·TRICE
Vincent Furnelle

Timothée
DESCAMPS

PROPOSITION D'UN
MODÈLE DE DÉCISION
POUR L'IMPLANTATION
DE RETENUES D'EAU
DE RUISSÈLEMENT

**EN TERRITOIRE RURAL.
CAS D'ÉTUDE DU BASSIN
VERSANT DE LA SERRE**

PROMOTEUR·TRICE
Aurore Degré
Marc Dufrêne

**Martin
DRILLON
PLANTATION D'ARBRES
EN VILLE SELON LA
MÉTHODE MIYAWAKI :
« URBAN FORESTRY »
ET « FORÊT URBAINE »,
SERVICE ÉCOSYSTÉMIQUE
ET VISION IDÉALISÉE
D'UNE FORME
DE NATURE**

PROMOTEUR·TRICE
Marc Dufrêne

**Mélanie
GEORGES
INFLUENCE DU TEMPS
QU'IL FAIT SUR
LA PERCEPTION ET
L'EXPÉRIENCE VÉCUE
DU PAYSAGE. LE CAS
DES PAYSAGES DE
LA HAUTE ARDENNE**

PROMOTEUR·TRICE
Vincent Furnelle

**Gauthier
GÉRARDY
ÉTUDE DES PRÉFÉRENCES
DES CITOYENS RELATIVES
AUX OUVRAGES DE
GESTION DE CRUES,
ENTRE EFFICACITÉ
HYDRAULIQUE ET
INTÉGRATION PAYSAGÈRE.
LE CAS DE LA COMMUNE
DE ROCHFORT**

PROMOTEUR·TRICE
Ludivine Damay

**Isadora
GRUMIAUX
COMMENT LA LIGNE
ENTRE ESPACE PUBLIC
ET ESPACE PRIVÉ
S'EXPRIME-T-ELLE
DANS LE PAYSAGE
URBAIN BRUXELLOIS ?**

PROMOTEUR·TRICE
Vincent Furnelle
Julie Martineau

**Adrien
GRYSPEERT
COMMENT DÉVELOPPER
ET METTRE EN VALEUR
DES ESPACES NATURELS
PROTÉGÉS DANS
UN CONTEXTE DE
PARC RÉCRÉATIF.
LE CAS DU DOMAINE
DE CHEVETOGNE**

PROMOTEUR·TRICE
Marc Dufrêne

**Florent
KOUASSI
IMPLANTATION
DU GRAFFITI DANS
UN SCHÉMA URBAIN.
CAS DE FIGURE DES
QUAIS DE SENNE,
BRUXELLES**

PROMOTEUR·TRICE
Marianne Puttemans

**Romain
LE CALVEZ
ÉLABORATION D'UN
OUTIL D'AIDE À LA
DÉCISION EN VUE
D'UNE PLANIFICATION
COHÉRENTE DES
RÉHABILITATIONS DES
FRICHES INDUSTRIELLES.
APPLICATION SUR LA
VILLE DE CHARLEROI**

PROMOTEURS·TRICES
Simon Blanckaert
Grégory Mahy

**Maxime
MASSIEL
LA RÉSILIENCE URBAINE
FACE AUX DÉFIS DE
LA SÉCHERESSE. ÉTUDE
DE CAS DANS DEUX
ARRONDISSEMENTS
DE PARIS**

PROMOTEUR·TRICE
Didier Vancutsem

**Ancelin
NEUVILLE
S'INSPIRER DE
L'URBANISME TACTIQUE
DANS LA CONCEPTION
DES PROJETS URBAINS.
PROPOSITION D'UNE
MÉTHODE D'APPRÉCIA-
TION DE LA MOBILITÉ**

**CYCLABLE. CAS DE
LA VILLE DE LILLE**

PROMOTEUR·TRICE
Didier Vancutsem

**Adrian
PALMA FREESE
BÉNÉFICES APPORTÉS
PAR L'UTILISATION DES
SOLUTIONS FONDÉES
SUR LA NATURE (SFN)
POUR UNE GESTION
INTÉGRÉE DES EAUX
EN MILIEU URBAIN.
CAS D'ÉTUDE DANS LES
VILLES DE ROTTERDAM
ET DE COPENHAGUE**

PROMOTEUR·TRICE
Didier Vancutsem

**Thibaut
RANDOUX
PAYSAGES DE
L'ESTUAIRE DE LA SEINE
ET DE SES PLAINES
ALLUVIALES :
ADAPTATION DES
ACTIVITÉS FACE
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET AUX
PROBLÉMATIQUES
DIVERSES. APPLICATION
AU MARAIS-VERNIER**

PROMOTEUR·TRICE
Emmanuelle Gobbe

**Corentin
VAN PEVENAEYGE
QUELLE EST LA PLUS-
VALUE DE L'ARCHITECTE
PAYSAGISTE AU SEIN DES
PROJETS DE GESTION
DES EAUX PLUVIALES
EN MILIEU URBAIN ?
ÉTUDE DE CAS AU SEIN
DE LA RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE**

PROMOTEURS·TRICES
Julie Martineau
Aurore Degré

L'APPROCHE DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES APPLIQUÉE AUX PARCS ET JARDINS HISTORIQUES

Le cas du parc du Bois-Lombut à Gosselies (Charleroi)

Alexis Billon

TFE SOUTENU EN 2021

CO-PROMOTEUR·TRICE·S

Nathalie De Harlez De Deulin

Marc Dufrêne

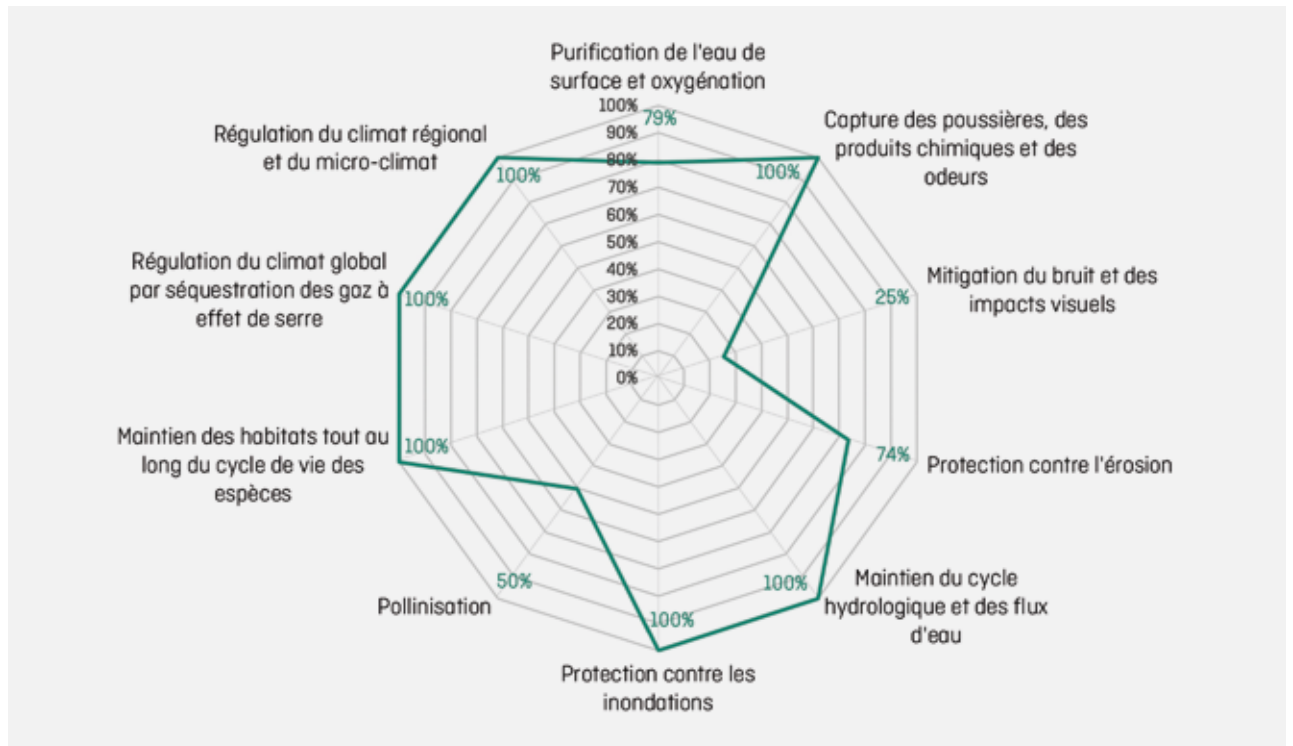
Généralement clos et sources de denrées alimentaires et d'exaltation des sens de l'Antiquité au Moyen-Âge, expression de la domination de l'humain sur la nature à travers le modèle du jardin régulier, puis de l'image d'une nature idéalisée dans les jardins pittoresques, pour finalement arriver aujourd'hui à une vision plus écologique des conceptions, l'histoire des jardins reflète celle de l'homme. Cette histoire s'écrit aujourd'hui dans un contexte de dérèglements climatiques et de dégradation des écosystèmes, de la biodiversité et des fonctions et services qu'ils nous offrent.

L'étude cherche à évaluer dans quelles mesures les parcs et jardins historiques ont un rôle à jouer dans ce nouveau chapitre de notre histoire. L'étude révèle que le parc du Bois-Lombut est en mesure de fournir un large panel de services écosystémiques, aussi bien d'approvisionnement, de régulation ou culturels. Le rôle de ce parc historique dépasse son principal intérêt culturel et patrimonial, pour concerner également à son échelle, la préservation de l'environnement, la fourniture de ressources et le maintien du bien-être humain. L'étude révèle également que la mise en place de certaines prescriptions de gestion, tenant compte de la réglementation liée au classement du site, est envisageable, afin de concilier préservation du patrimoine culturel et paysager, et maintien de la fourniture de services écosystémiques.

Ce travail de fin d'études vient ainsi contribuer, à son échelle, à la valorisation et à l'adaptation des parcs et jardins historiques face à l'érosion de la biodiversité et des services écosystémiques, indispensables à notre bien-être. Il montre la pertinence d'intégrer plus régulièrement l'évaluation des services écosystémiques dans les documents de gestion des parcs et jardins historiques, afin de rendre leur maintenance plus durable.

[01] fig. 02 : Pourcentages de la surface du Bois-Lombut fournissant potentiellement les différents services de régulation évalués (source : Alexis Billon)

[02] fig. 22 : Cartographie des écosystèmes Wal-ES du Bois-Lombut (source : Alexis Billon d'après les données de la fiche SGIB 3430 et de LifeWatch Land-Cover Belgium 2015)



[01]

[02]



IDENTIFICATION D'UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE ET DE SES OBSTACLES : ÉTUDE ET PISTES D'ACTION

Cas d'étude : Parc des Trois Pays

Yannick Colling

TFE SOUTENU EN 2021

CO-PROMOTEUR·TRICE·S

Marc Dufrêne

Christoph Menzel

Ce travail s'inscrit au travers d'une des perspectives de développement identifiée par le Parc des trois pays, un territoire transfrontalier situé au coeur de l'Europe entre la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas. Il concerne la valorisation et le renforcement des liaisons écologiques entre le massif forestier des Ardennes au sud et le massif forestier de la Campine au nord-ouest du Parc des trois pays.

Il s'agit de relier ces deux massifs forestiers au travers d'une double approche, écologique dans un premier temps et paysagère dans un second temps, dans le but de démontrer l'importance et la dépendance de ces deux approches dans la mise en oeuvre d'un corridor écologique. L'approche écologique concerne la cartographie d'un réseau écologique spécialisé initiée d'après la méthodologie décrite par Guy Berthoud (2010) dans le *Guide méthodologique des réseaux écologiques hiérarchisés* : la finalité permet d'identifier des corridors écologiques dans le Parc des trois pays. Dans un second temps, l'approche paysagère entreprise dans ce travail permet d'identifier les structures paysagères dominantes ainsi que les obstacles anthropiques majeurs rencontrés par l'un des corridors écologiques identifiés.

Finalement, la valorisation des structures paysagères et la mise en oeuvre de nouvelles infrastructures vertes permettent d'affirmer les traits et caractéristiques paysagères de ce territoire tout en reliant écologiquement la forêt des Ardennes à celle de la Campine.

[01] fig. 47 : Zoom de la placette 4 :
état actuel et état projeté, illustration
des structures projetées (source :
Colling Yannick, 2020)



COMMENT APPRÉHENDER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES BOCAGERS ET LEUR IDENTITÉ TERRITORIALE FACE À LA QUESTION DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE? — Cas appliqué à l'échelle du PNR Normandie-Maine

Viviane Martin

TFE SOUTENU EN 2021

PROMOTRICE

Anne-Marie Sauvat

CO-PROMOTEUR

Hugues Claessens

TUTRICE EXTERNE

Mariette Petitjean,
chargée de mission bocage
au PNR Normandie-Maine

Ce travail de fin d'étude interroge le devenir des paysages bocagers face aux enjeux climatiques et à la pression anthropique lié à la mécanisation. Témoin de pratiques agricoles devenu lieu de vie et d'appartenance, le paysage de bocage nous semble prospère et bien ancré à travers nos territoires et il est difficile d'imaginer qu'il pourrait peut-être un jour disparaître.

En cernant mieux les enjeux de la disparition de ces paysages et en « appréhendant » le phénomène, il est possible d'agir avant que l'action combinée des activités humaines et climatiques soit irrémédiable. Re-questionner ce paysage dans le contexte actuel et lui trouver une place plus « contemporaine » est également essentiel afin qu'il reprenne de l'intérêt dans le système productif.

À travers un travail de méthodologie et d'analyse du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, cette étude vise à donner quelques perspectives quant aux paysages de bocage de demain.

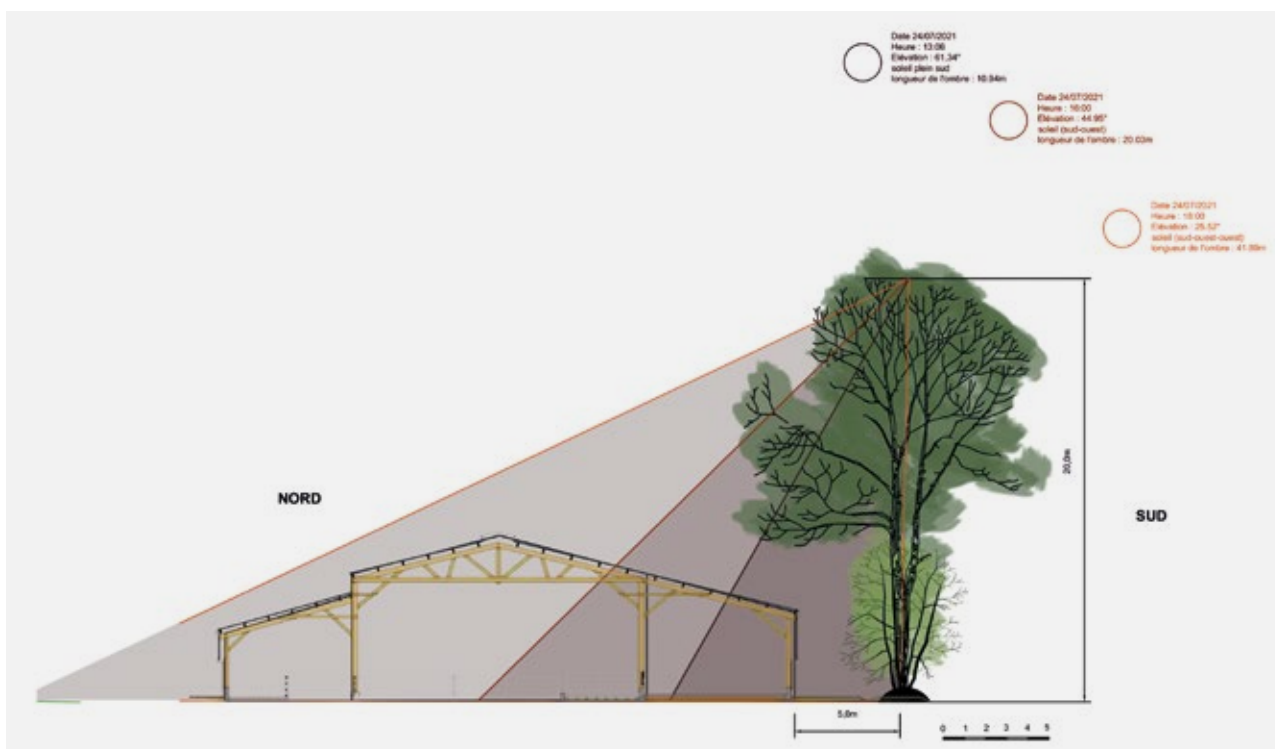
[01] coupe : protection thermique

[02] fig. 59 : carte sur la menace anthropique

fig. 60 : carte sur le classement de la RU

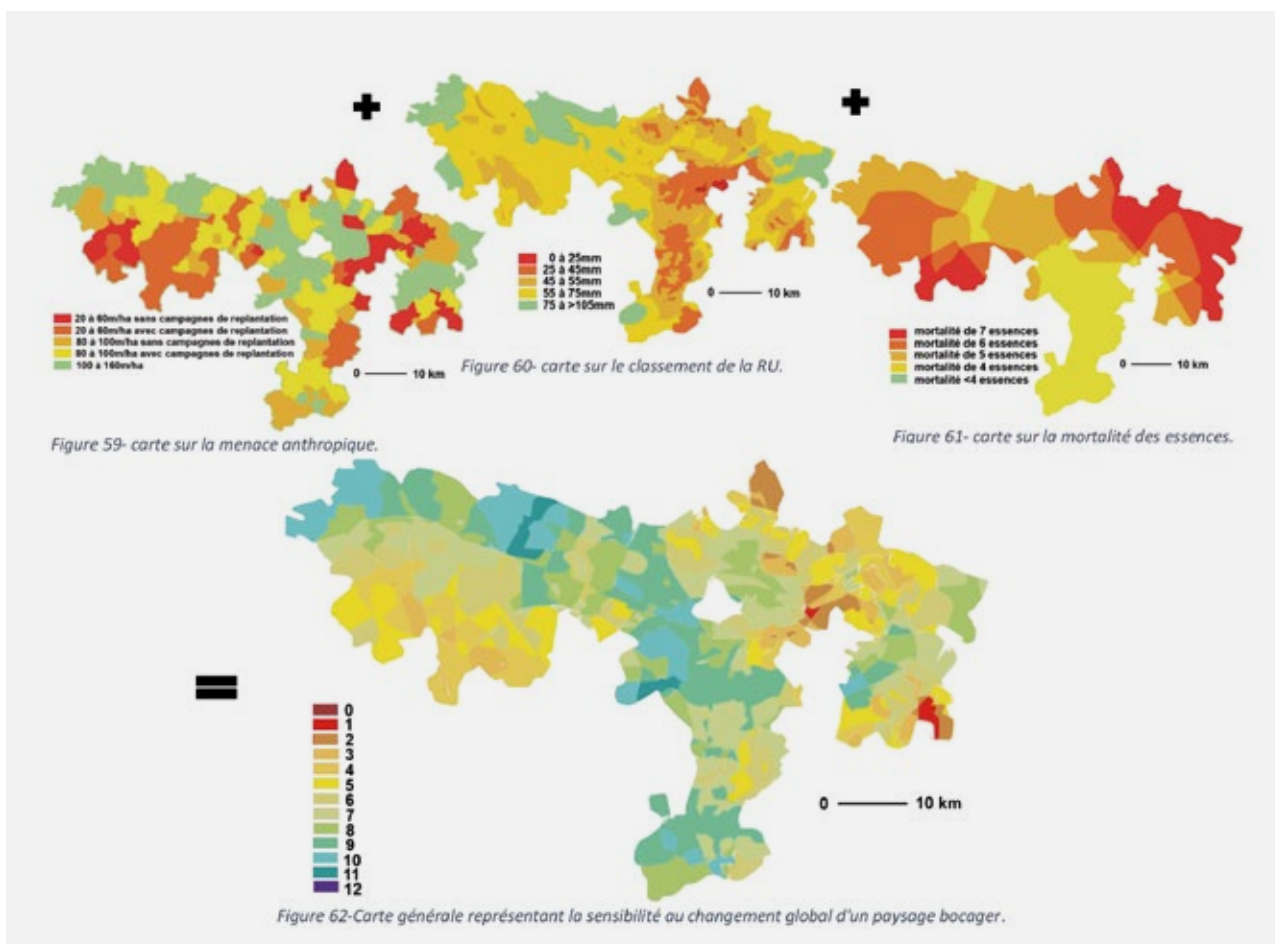
fig. 61 : carte sur la mortalité des essences

fig. 62 : carte générale représentant la sensibilité au changement global d'un paysage bocager



[01]

[02]



EDITEUR·RICE RESPONSABLES

Marcelle Rabinowicz
Jean-Didier Bergilez
Julie Martineau
Thierry Kandjee

COORDINATEUR ÉDITORIAL

Philippe De Clerck

RELECTURES

Julie Martineau
Thierry Kandjee

CONCEPTION GRAPHIQUE

BRUSH (Graphic Dressers)
brush-graphicdressers.com

POLICES DE CARACTÈRE

Bridge Text (Mona Franz, TypeMates)
Zichtbaar (Jeppe Pendrup, Playtype)

IMPRESSION

Graphius (Belgique)

Nous remercions les étudiant·e·s pour leurs projets et la fourniture des textes les éclairant, ainsi que les enseignant·e·s pour leur travail d'encadrement et la fourniture des textes d'atelier.

Faculté d'Architecture La Cambre Horta
Place Flagey 19
1050 Bruxelles

www.architecturedupaysage.be/
www.instagram.com/architectepaysagiste.be/

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays, sauf autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droits. Conformément aux prescriptions légales, l'éditeur s'est efforcé de régler les droits d'auteur liés à l'iconographie. Les détenteurs de droits qu'il n'aurait pas pu retrouver malgré ses recherches sont priés de se faire connaître afin de satisfaire au plus tôt à la législation en la matière.

Pour toute question ou demande concernant la protection de la vie privée, veuillez contacter le responsable administratif facultaire : raf.archi@ulb.be

